



Numéro spécial – « Sommet Défense » 2013

Numéro spécial « Sommet Défense » 2013

Table des matières

<u>Les conclusions du sommet Défense</u>	4
<u>Le message clé du Sommet : une prise de conscience</u>	4
<u>La défense, une question importante</u>	6
<u>La feuille de route du Sommet</u>	10
<u>La feuille de route des ministres de la Défense</u>	14
<u>La tracklist des conclusions. Mécanisme d'acquisition et autonomie stratégique à la trappe</u>	19
<u>Les autres enjeux du Sommet</u>	22
<u>Commentaires et analyses</u>	24
<u>Une Europe de la défense, malgré tout</u>	25
<u>Un Sommet riche d'enjeux industriels. L'emploi devient un cheval de bataille de la défense</u>	27
<u>Treize indicateurs pour un sommet réussi ou raté</u>	28
<u>Cameron et la charge (héroïque)</u>	32
<u>La ratatouille Hollandaise</u>	33
<u>Une opération en République centrafricaine</u>	36
<u>Des Européens en Centrafrique bientôt ?</u>	37
<u>Les options d'une mission PSDC en Centrafrique (selon la France)</u>	38
<u>Un soutien pour la Centrafrique</u>	41
<u>Oui mais dans un cadre européen</u>	41
<u>Le Fonds pour les opérations PSDC ? Détails de la proposition française</u>	42
<u>Les positions des Etats membres Ce qu'ils ont dit</u>	45
<u>Sommet Défense : ce qui s'est dit dans la salle</u>	46
<u>A. F. Rasmussen : Renforcer les capacités des Etats membres de l'UE n'est pas contradictoire avec une OTAN forte</u>	50
<u>Les déclarations à l'entrée du Sommet</u>	51
<u>L'Italie veut faire des économies d'échelles</u>	53
<u>Les dix priorités françaises pour le Sommet</u>	54
<u>Une position belge ambitieuse</u>	56

Les amendements britanniques	58
La position des « Visegrad »	60
La position de la Suède	62
Les 4 priorités de la Lituanie	62
Paroles d'eurodéputés	63
Les 5 priorités des CHOD (De Rousiers)	69
Les projets industriels du Sommet	71
Drones : les Européens décidés à avancer. Le programme Male va être lancé.	72
Ravitailleurs : le projet phare pour les capacités européennes	75
Les 28 adoucent la Cyberdéfense comme un projet de l'UE	79
L'harmonisation du ciel militaire européen	81
La feuille de route « industrielle » des ministres de la Défense	84

Numéro spécial – « Sommet Défense » 2013

Rédacteur en chef : Nicolas Gros-Verheyde - Leonor Hubaut, Loreline Merelle (rédaction) et Marceau Cochet (médias sociaux / développement). Mail : redaction@bruxelles2.eu

Editeur : B2 (association loi 1901 déposée à la préfecture de Police de Paris). N° SIRET : 789 860 095 000 15. Agréé par la Commission paritaire des publications et des agences de presse (CPPAP) : n° 0913W91026. Siège : 52 rue Labat, 75018 Paris. France Rédaction : c/o PCBE, 95 rue Froissart, 1040 Bruxelles. Belgique.

Site : <http://www.bruxelles2.eu>

Adhérer / S'abonner : <http://club.bruxelles2.eu/register/>

I. LES CONCLUSIONS DU SOMMET DÉFENSE



Le message-clé du Sommet : une prise de conscience

Publié le [10 décembre 2013](#) par [Nicolas Gros-Verheyde](#)

A défaut d'être spectaculaire, ce sommet a ainsi été l'occasion d'évolutions (ou de révolutions) silencieuses. Les « 28 » ne cachent plus leur « misère ». Les budgets contraints obligent à plus de réalisme et à faire mieux avec moins. Cette maxime, répétée par les responsables européens au plus haut niveau (notamment la Haute représentante C. Ashton), a mis du temps à « percer » dans les Etats membres.

Faire mieux avec moins

Les Etats membres ont d'abord cherché leurs « petites solutions » pour faire face à la baisse des budgets. Aujourd'hui, alors qu'un nouveau tour de vis budgétaire est nécessaire, la solution européenne pourrait resurgir. C'est en cela, aussi, que le Sommet de la Défense est important : faire prendre conscience que chacun tout seul ne peut plus peser dans le monde, et même en Europe, alors que de nouvelles menaces se font sentir.

Un risque de perte d'autonomie

Les notions « d'autonomie stratégique » comme de « sécurité d'approvisionnement » trouvent ainsi une certaine place dans ce texte surtout quand on parle de questions industrielles. Des mots classiques et usuels dans certains pays (en France notamment) ou au sein du Parlement européen, mais pas automatiquement partagés, par tous, de prime abord.

Sensibiliser

Enfin, il y a un effort de sensibilisation des citoyens européens. Le renforcement de la « *sécurité des citoyens* » est ainsi décrit comme un des objectifs de la PSDC. Ce qui est relativement audacieux mais peut être important en matière de sensibilisation publique. On peut cependant regretter une certaine confusion entre certains points : partir de la notion de rôle de l'Union européenne dans la paix dans le monde pour arriver à la contribution de l'industrie de défense à l'emploi et à la croissance économique, ne relèvent pas tout à fait des mêmes objectifs.

La défense, une question importante

Le texte définitif des conclusions, adoptées au sommet des 19 et 20 décembre, correspond, peu ou prou au texte des projets de conclusions détaillés précédemment. Et même si le langage est parfois changé, et certains mots rajoutés ou oubliés, la plupart des messages-clés s'y retrouvent. Les premiers paragraphes consacrés à l'engagement politique sont surtout – reconnaissons-le – des mots assez convenus. Et l'essentiel se trouve dans la "feuille de route" déjà décrite (lire : [Conclusions du Sommet Défense : la feuille de route](#))

La défense : une question importante

« La défense est une question importante » ont souligné les 28 Chefs d'Etat. Et il y a trois défis principaux. 1° « L'environnement stratégique et géopolitique de l'Europe évolue rapidement ». 2° « Les budgets consacrés à la défense en Europe sont limités, ce qui a pour effet de restreindre la capacité à développer, déployer et maintenir des capacités militaires ». 3° « La fragmentation des marchés européens de la défense nuit à la pérennité et à la compétitivité de l'industrie européenne de la sécurité et de la défense ». (§1)

Se tenir prêt à assumer davantage de responsabilités

L'UE et ses États membres doivent « assumer davantage de responsabilités » face à cette situation difficile « s'ils veulent contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le cadre de la PSDC ». Les 28 s'engagent ainsi « résolument » à ce qu'une PSDC « crédible et efficace » continue d'être développée, « conformément au traité de Lisbonne et aux possibilités qu'offre celui-ci ». Il faut « disposer des moyens nécessaires » et « maintenir un niveau suffisant d'investissements ». (§2)

Une meilleure coopération

La « coopération en matière de défense » doit être « approfondie » ; la capacité de mener des missions et des opérations doit être « améliorée », tout comme le développement et la disponibilité des capacités civiles et militaires requises « en tirant pleinement parti des synergies ». La base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) doit être « plus intégrée, plus durable, plus innovante et plus compétitive ». (§2) La coopération dans le domaine du développement des capacités militaires est « cruciale si l'on veut maintenir les capacités essentielles, remédier aux lacunes et éviter les doublons » écrivent un peu plus loin les "28". (§10)

Capacités : Faire mieux avec moins

Pour « utiliser plus efficacement les ressources disponibles et garantir l'interopérabilité, y compris avec les principales organisations partenaires telles que l'OTAN », le Conseil européen préconise : « la mutualisation de la demande, la consolidation des exigences et la réalisation d'économies d'échelle ». De la même façon, « développer des capacités sur la base de normes communes ou arrêter des modalités d'utilisation, de maintenance ou de formation communes, tout en ayant accès aux capacités en question », permettront aux Etats membres ou groupes d'Etats membres « qui le souhaitent » de bénéficier « d'économies d'échelle et d'une efficacité militaire accrue ». (§10)

Le modèle EATC

Et le Conseil européen de citer en exemple « le commandement européen du transport aérien (EATC) » et « d'encourager les États membres à étudier les moyens de reproduire le modèle de l'EATC dans d'autres domaines » (§13) Lire sur B2 : [EATC : un modèle à suivre](#)

Comblent les insuffisances critiques

Les "28" se veulent « *déterminés* » à d'une part, « assurer la disponibilité des capacités essentielles », d'autre part, et surtout, « combler des insuffisances critiques » grâce à des « projets concrets » élaborés « par les États membres avec l'appui de l'Agence européenne de défense ». (§11) On retrouve là les 4 projets industriels : drones, ravitaillement en vol, télécommunications par satellite, cyberspace, déjà mentionnés.

Une meilleure planification de défense

Mais cela ne peut suffire. La coopération sera facilitée si « la transparence et le partage d'informations dans le domaine de la planification de la défense » sont « renforcés ». Ce qui permettra aux responsables de la planification et de la prise de décisions au niveau national « d'envisager une plus grande convergence des besoins capacitaires et des calendriers ». (§12)

Des incitations financières à la coopération

Pour favoriser la coopération, le Conseil européen préconise « de nouvelles mesures incitatives et approches novatrices en faveur de la coopération », y compris « *des mesures fiscales* » sous deux conditions : qu'elles ne créent « pas de distorsions sur le marché » et qu'elles soient « en conformité avec la législation européenne existante ». (§14)

Des missions et opérations de la PSDC : plus efficaces

La planification et le déploiement des moyens civils et militaires pour les missions et opérations de la PSDC devraient être faits plus « rapidement et efficacement ».

Les **capacités de réaction rapide** de l'UE doivent ainsi être « améliorées », notamment « en accroissant la flexibilité et la déployabilité des groupements tactiques de l'UE, en fonction de ce que décident les États membres ».

Le **système de financement** des missions (notamment le mécanisme Athena...) doit être « amélioré » tout comme les procédures et les règles applicables aux missions civiles qui doivent « offrir plus de souplesse » et permettre « d'accélérer le déploiement ». (§8)

Le plan de développement des **capacités civiles** doit être « pleinement (mis) en œuvre » et « le développement des capacités civiles » doit être « intensifié ». Les missions « par nature civiles » étant plus fréquentes (§15).

Dimension intérieure et extérieure de la PSDC

Face aux « nouveaux défis en matière de sécurité », les 28 préconisent de regarder sur un même plan « la dimension intérieure et la dimension extérieure de la sécurité de l'Europe » qui sont « de plus en plus imbriquées ».

Cinq domaines sont ainsi mentionnés la cyber-défense, la sécurité maritime, la criminalité organisée et le terrorisme, tout comme la migration illégale et les frontières, la sécurité énergétique (§9).

Le Conseil européen appelle notamment à « multiplier les synergies entre la PSDC et les acteurs du domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice pour s'attaquer aux problèmes horizontaux tels que la migration illégale, la criminalité organisée et le terrorisme ».

Un impératif : Renforcer la sécurité des pays tiers

La coopération avec les partenaires mondiaux, transatlantiques et régionaux devrait être « intensifiée » dans « un esprit de renforcement mutuel et de complémentarité ». Formule habituelle (§6).

Mais c'est surtout le « soutien aux pays et organisations régionales partenaires » qui est mis en avant par la mise en place d'actions « de formation, des conseils, des équipements et des

ressources », afin d'améliorer « progressivement leur capacité à prévenir ou à gérer des crises par eux-mêmes ». (§7).

C'est notamment le cas en matière de gestion des frontières où le Conseil européen appelle à « continuer à développer le soutien qu'apporte la PSDC aux États et régions tiers afin de les aider à mieux gérer leurs frontières ». (§9)

Une base industrielle plus innovante et compétitive

La BITDE devrait être « *renforcée* » afin de « garantir l'efficacité opérationnelle et la sécurité d'approvisionnement », mais sans protectionnisme. La nécessité de préserver « sa compétitivité à l'échelle mondiale » est ainsi rappelée tout comme l'importance en termes de « création d'emplois, d'innovation et de croissance ». Point intéressant, le Conseil européen souligne l'intérêt de « développer » (on pourrait dire préserver) « les compétences nécessaires considérées comme essentielles pour l'avenir de l'industrie européenne de la défense ». (§16)

L'importance de la recherche

« Il est essentiel de conserver l'expertise en recherche et technologie (R&T) dans le domaine de la défense, en particulier en matière de technologies critiques » rappellent le Conseil européen qui demande aux États membres d' « accroître leurs investissements dans des programmes de recherche en coopération, en particulier les investissements communs ». Les activités de recherche duales (dans le domaine civil et dans le domaine militaire) doivent être encouragées ; la Commission et l'Agence européenne étant invitées à plancher sur « des propositions » dans ce sens. Des synergies devront aussi être recherchées entre l' « action préparatoire sur la recherche liée à la PSDC » et « les programmes de recherche nationaux ». (§18)

Et l'importance du marché

Les "28" soulignent l'importance « *cruciale* » d'un marché de la défense « qui fonctionne bien et qui repose sur l'ouverture, l'égalité de traitement et de chances et la transparence pour tous les fournisseurs européens ». (§17)

Les deux directives de 2009 dans le domaine de la défense doivent être « mises en œuvre, appliquée(s) correctement et dans leur intégralité ». Cela vise notamment l'interdiction des *offsets* (mot qui n'est pas prononcé mais sous-jacent à cette "intégralité"). Mais les "28" rappellent également que l'objectif est aussi « d'ouvrir le marché pour les sous-traitants de toute l'Europe ». (§17)

A noter : point important, le Conseil européen endosse les conclusions des ministres de la Défense, préparées le 25 novembre : « des conclusions substantielles, que le Conseil européen fait siennes ». (§3)

Pour connaître les évolutions du texte adopté, lire [La tracklist des conclusions. Mécanisme d'acquisition et autonomie stratégique à la trappe.](#)

La feuille de route du Sommet

Le point le plus important du Sommet « Défense » – et à notre avis le plus novateur même s'il n'est pas le plus spectaculaire – est la fixation d'un calendrier. Comme l'expliquent les habitués des négociations européennes, « sans cela, sans rendez-vous, les engagements s'envolent ». Après le Sommet des 19 et 20 décembre, différents rapports sont ainsi attendus durant l'année 2014 essentiellement, jusqu'à un nouveau rendez-vous au sommet, en juin 2015. Certaines demandes d'engagement sont fixées sans date (*).

Rendez-vous fixés en 2014

Mission Centrafrique. Pour faire face à la situation en République centrafricaine, les « 28 » devront prendre une décision sur une action PSDC, « dans ses deux dimensions militaire et civile » au Conseil Affaires étrangères du 20 janvier 2014 (§46)

Financement des missions PSDC. « Il y a lieu d'examiner *les aspects financiers des missions et opérations de l'UE, y compris dans le cadre de la révision du mécanisme Athena* ». Ce « sans tarder (rapidly dans la version anglaise) et sur la base d'un rapport de la Haute représentante (avant la fin du 1er semestre 2014) ». (§8)

Cyber défense. Un cadre politique (policy framework) doit être élaboré en 2014 (proposition du Haut représentant, en lien avec Commission européenne et Agence européenne de défense). (§9)

Sécurité maritime. Une stratégie doit être adoptée proposée d'ici juin 2014 (proposition conjointe Commission européenne / Haut représentant), avec élaboration d'un plan d'action. (§9)

Normalisation. Une feuille de route pour le développement de normes industrielles et de défense doit être préparée, **d’ici la mi-2014** (Commission européenne + Agence européenne de défense + Etats membres). (§19)

Certification. Une « approche » de certification harmonisée au plan européen devra être proposée pour augmenter la reconnaissance mutuelle, avec un rapport au Conseil à la **mi-2014**. (§19)

Acquisitions en commun. Le mandat attribué à la Commission européenne pour faire des propositions sur un « mécanisme d’acquisition commun » d’ici la fin de 2014, comme d’y associer la Banque européenne d’investissement, a totalement disparu. Un mandat est donné (uniquement) « à l’Agence européenne de défense » pour « examiner les moyens par lesquels les Etats membres peuvent coopérer de façon plus efficace et plus rationnelle dans des projets de marchés publics mutualisés » (pooled procurement projects) (§14 Version 18 déc.).

Planification des achats. Un cadre politique pour la planification des achats de défense pour contribuer à une coopération à long terme et plus systématique, **d’ici la fin 2014**, en étroite liaison avec le processus de planification au sein de l’OTAN (Haut représentant / Agence européenne de défense). « Cooperation should be facilitated by increased transparency and information sharing of defence planning, allowing national planners and decision-makers to consider greater convergence of capability needs and timelines. » (§12)

Rendez-vous fixés en 2015

Nouvelles menaces. Face aux « changements de l’environnement mondial », un rapport au Conseil est attendu « sur les défis et opportunités » pour l’Union européenne **courant 2015** (Haut représentant). (§9)

Rapport de progrès. Un « rapport de progrès » sur tous les sujets abordés au sommet des 19 et 20 décembre, en décembre 2013, devra également être préparé par les trois acteurs principaux (Commission européenne, Haut représentant, Agence européenne de défense) et discuté au Conseil des ministres, **d’ici juin 2015**. (§22)

Prochain sommet. Un prochain rendez-vous est fixé : en **juin 2015**. (§22) Soit un délai raisonnable pour permettre au nouveau Haut représentant et aux nouvelles institutions mises en place après les élections 2014, de prendre possession de leurs nouvelles fonctions et de commencer à produire. La Lettonie assurera alors la présidence de l’Union européenne, situation qui ne modifie pas la présidence du Conseil européen, désormais fixe, qui sera alors assurée par le successeur d’Herman Van Rompuy.

(engagements sans date)

Procédure et règles des missions PSDC. La Commission européenne, le Haut représentant et les Etats membres doivent « veiller à ce que les procédures et règles applicables aux missions civiles (PSDC) « offrent plus de souplesse à l'Union et lui permettent d'accélérer le déploiement de ces missions ».

Menaces « criminalités ». Les « 28_ engagent les Européens à « augmenter les synergies entre la PSDC et le secteur Justice-Libertés-Sécurité », notamment « pour prendre en compte certaines questions horizontales comme le crime organisé, la migration illégale et le terrorisme ».

Gestion des frontières. Le soutien de la PSDC aux pays tiers et régions pour « les aider à améliorer la gestion des frontières » doit « progresser ».

Sécurité énergétique. La coopération pour faire face aux défis énergétiques doit être « renforcée davantage ».

Intégration de capacités. Le Conseil européen salue le modèle de l'EATC (commandement européen du Transport aérien), appelle les Etats membres à continuer à bâtir des modèles de coopération dans le domaine du transport stratégique et à explorer les possibilités de développer ce modèle « EATC » dans d'autres domaines.

Incitations fiscales. Le Conseil encourage le développement « d'incitations et d'approches innovantes » pour encourager la coopération « y compris des mesures fiscales qui ne fausseront pas le marché ».

Recherche. Des propositions doivent être faites pour stimuler la recherche en double usage et la mise en place d'un programme de recherche d'action préparatoire sur la PSDC (Commission + Agence de défense européenne). Une évaluation de la manière dont le programme Horizon 2020 pourrait bénéficier au secteur de la défense doit être faite (Commission européenne). Des propositions facilitant l'accès des PME aux marchés de défense et de sécurité doivent être faites (Commission européenne).

Sécurité d'approvisionnement. Une feuille de route doit être définie pour mettre en place un régime global d'approvisionnement en matière de sécurité (Commission européenne avec Etats membres, Haut représentant et Agence de défense européenne).

D'autres agendas endossés

A cet agenda, il faut ajouter :

1. Les quatre projets capacitaires définis par les ministres de la Défense : drones, ravitailleurs aériens, satellites, cyber-défense. Il s'agit notamment d'avoir un « financement approprié des activités de R&D à partir de 2014 » et d'avoir une « première intégration des RPAS (drones) dans le système aéronautique » d'ici 2016, comme de « créer un groupe d'utilisateurs pour les télécommunications par satellite » en 2014. (§11)

- [Drones : les Européens décidés à avancer. Le programme Male va être lancé.](#)
- [Ravitailleurs : le projet phare pour les capacités européennes](#)
- [Les 28 adoucent la Cyberdéfense comme un projet de l'UE](#)

2. le calendrier d'actions défini par les ministres de la Défense dans leurs conclusions du 25 novembre : agenda qui se recoupe parfois avec celui défini par le Conseil européen (cyberdéfense, sécurité maritime), parfois non (frontières, actions cohérentes pour les missions PSDC), voire se contredisent (par ex. sur le sommet prévu au printemps 2015).

- [Les conclusions des ministres dessinent la feuille de route « industrielle » du sommet](#)
- [Des conclusions en forme de feuille de route. Analyse](#)

3. Les propositions de la Commission européenne — inscrites dans la communication de juillet — sont prises en compte par le Conseil européen qui « note l'intention de la Commission de développer une feuille de route, d'assurer une « rapide mise en œuvre des actions proposées (...) ensemble avec le Haut représentant et l'Agence européenne de défense ». NB : si la notion de rapide mise en œuvre a été abandonnée, elle ne change pas le fond du texte. Et cela représente une avancée par rapport au premier projet qui ne mentionnait que peu la Commission européenne.

- [Les choix politiques derrière la Communication défense \(J.M. Barroso\)](#)
- [La communication « défense » de la Commission. Un appel aux Etats à plus de coopération](#)
- [La puissance politique de l'Europe passe par la défense \(Michel Barnier\)](#)

(*) MAJ – article mis à jour 19.12.2013 avec les conclusions définitives du Sommet et complété le 5.1.2014 en grisé ce qui a changé par rapport aux premières versions, en barré ce qui a été supprimé. On peut remarquer que très peu de choses ont disparu.

La feuille de route des ministres de la Défense

Publié le 22 novembre 2013 par Nicolas Gros-Verheyde



La formation et la construction de capacités des pays tiers affichée comme une priorité des Européens – ici la formation de marins tanzaniens par les forces d'Eunavfor (Crédit : Eunavfor Atalanta)

Les conclusions du Conseil sur la politique de sécurité et défense commune (PSDC) ont été retardées par différents points à régler (lire : [Conclusions sur la PSDC repoussées à plus tard](#)). Ce texte d'une vingtaine de pages, assez détaillé adopté définitivement lundi (25 novembre)

au conseil des Ministres de l'Education en point A est à lire attentivement. Car il marque un certain changement de ton.

Un changement de ton

Le ton est, en effet, assez différent des conclusions habituelles en ce domaine, qui se voulaient assez ambitieuses mais parfois avec des objectifs irréalisables. Il n'est que de se rappeler les conclusions du sommet de 2008 (*). Ceux qui chercheront du souffle, de l'audace, des objectifs ambitieux en seront pour leurs frais. Mais ceux qui estiment que l'Europe de la défense n'existe pas ou que les questions de défense n'ont pas à être traitées au niveau européen devront revoir leur analyse. En fait, on est au début d'un processus, assez itératif, dont on ne peut dire aujourd'hui dire qu'il est condamné à l'échec ou qu'il est une réussite éclatante. Il faudra vérifier ses effets par la suite. D'où l'importance du calendrier.

Le début d'un processus

Plusieurs ministres et experts ont ainsi présenté ce rapport non pas comme une fin mais plutôt comme le début d'un processus. Ce qui est mis en place est un « processus de suivi robuste » pour « s'assurer et suivre les progrès concrets et soutenir le momentum » est-il écrit. Et, sans avoir le coté obligatoire et intrusif de ce qui se passe dans l'UEM (Union économique et monétaire), on perçoit qu'il y a un ensemble de documents et rapports

demandés, ainsi que des étapes indiquées ou esquissées, qui ressemblent assez étrangement à ce qui est fait au début d'un domaine communautaire classique.

Le renouvellement d'un engagement

Le Sommet européen (comme ces conclusions) sera aussi l'occasion de renouveler un engagement politique dans la PSDC. Même si ce ne sont que des mots, cela compte ! « Dans un monde plus en plus changeant, l'Union européenne est appelée à jouer des responsabilités croissantes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale ». La nécessité « d'améliorer la disponibilité des capacités nécessaires » comme celle d'avoir une base industrielle et technologique « intégrée, durable, innovante et compétitive » est rappelée. Et « *l'interdépendance européenne est de plus en plus primordiale et souligne la nécessité de répondre à ces défis ensemble* ».

Les ministres « invitent » ainsi les Chefs d'Etat et de gouvernement à « rester saisis du domaine et donner une impulsion renouvelée à intervalles réguliers » sur la base des « initiatives de la Haute représentante ». NB : le terme important est cet « *intervalle régulier* » qui devrait être de « *au moins une fois par an pour être pertinent* » selon certains interlocuteurs rencontrés par B2, ou de « *deux ans* » plus vraisemblablement « *pour laisser un peu de temps de faire des rapports sérieux* » selon d'autres.

Un texte touffu

Ce qui frappe cependant dans ce texte est son caractère touffu. Il cherche à embrasser tous les sujets. La limpidité et la lisibilité ne sont pas ses qualités premières. Le langage utilisé aussi est souvent abscons et répétitif. On retrouve ainsi à de nombreuses reprises les termes « efficace », « stratégique », « cohérence », « synergie »... trop souvent pour être tout à fait... honnête. On a comme l'impression que les auteurs du texte estiment qu'en les plaçant, la magie opérerait. Et les difficultés résolues. En l'état, je recommanderais de ne pas mettre ce document entre toutes les mains si on ne veut pas lui faire fuir le lecteur...

Il ne faut cependant pas se fier à ces mots, assez convenus, qui révèlent tous les compromis possibles entre les différentes diplomaties nationales. « Le travail a été rendu très complexe par le fait qu'il sert de base au sommet européen. Chaque diplomatie nationale a donc voulu réserver à son Chef (Etat ou gouvernement) la possibilité d'intervenir au sommet » a expliqué un observateur des débats à B2. Dans cette espèce de "sable intersidéral", on trouvera cependant quelques diamants, quelques galets, des propositions qui méritent de s'y arrêter. Et le terme souvent employé de « *nouvelle impulsion* » pourrait ainsi ne pas être galvaudé.

Les missions de la PSDC

Améliorer le fonctionnement des missions civiles

La planification, la conduite et le soutien des **missions civiles de crise** doivent être améliorés, en particulier pour permettre leur déploiement et, surtout, leur mise en œuvre rapide. Les ministres demandent à réformer le système de financement, permettant d'avoir un mécanisme anticipé de financement du déploiement et plus de flexibilité ensuite dans l'utilisation. NB : un vrai problème aujourd'hui quand on voit la lenteur de certaines missions (lire : on ferme au Sud-Soudan, on ferme en Irak).

Faciliter le déploiement des battlegroups

Des améliorations « *concrètes* » doivent aussi être apportées aux battlegroups militaires avec l'objectif de les rendre plus fixe (approche modulaire, flexibilité, planification anticipée, etc.).

Préparer des stratégies de sortie (exit strategy)

Des arrangements pratiques doivent être préparés pour faciliter une « transition douce » des missions et opérations de la PSDC vers les autres instruments disponibles des Etats membres ou de l'UE. NB : c'est un problème récurrent et qui se pose aujourd'hui concrètement pour le Sud-Soudan et l'Irak, et dans une moindre mesure pour le Congo. Comment et qui assure le relais à la fin d'une opération PSDC ?

Des priorités transformées

Aux missions traditionnelles de la PSDC, les chefs d'Etat et de gouvernement devraient insister sur quelques missions en particulier.

1. L'**Afrique**. L'UE doit permettre à l'architecture de paix et de sécurité africaine de devenir « pleinement opérationnelle » en fournissant un financement « prévisible » à l'Union africaine.
2. Les **Balkans**. Les 28 se disent « prêts » à considérer toutes les options pour assumer des responsabilités supplémentaires de sécurité dans les Balkans quand les conditions le permettront et en coordination avec les autres acteurs (NB : l'OTAN). En clair, il s'agit d'assurer la relève de la KFOR (sous mandat de l'OTAN).
3. La **gestion des frontières** doit être une part d'une approche plus large de l'Union européenne pour aider les pays tiers à mieux gérer leurs frontières.

4. La **stratégie maritime**. La coordination européenne doit être « renforcée » dans ce domaine pour assurer la défense des intérêts maritimes face à un certain nombre de risques et menaces.
5. La **cyberdéfense**. Le développement de capacités de cyberdéfense des Etats membres, la recherche et la technologie, la protection des réseaux de communication des missions PSDC, l'intégration de la cybersécurité dans la gestion de crises, la formation.
6. Les **missions de formation et de conseils**. Elles deviennent l'alpha et l'oméga de la stratégie de *capacity building* de l'Union européenne comme de la PSDC.

Le « capacity building » au cœur des missions européennes

L'expérience, et le succès, des deux missions de formation et restructurations d'armées africaines (EUTM Somalia et EUTM Mali) l'a montré. Les ministres sont désormais conscients que la construction des capacités (*capacity building*) dans les pays tiers ou les organisations régionales est « cruciale » pour « leur permettre d'augmenter la possibilité de prévenir et gérer les crises ». Les missions de conseil et de formation des forces de sécurité (police, gendarmerie, frontières) doivent être complétées par un volet « structurel » pour renforcer le fonctionnement de ces forces comme leurs installations et un volet « équipement, ressources, salaires et infrastructures ». Des tâches peuvent être assurées par les Etats membres. Mais il est nécessaire aussi de pouvoir fournir certains équipements aux forces entraînées. Le tout avec le respect des valeurs de l'UE (droits de l'Homme, démocratie et lutte anti-corruption).

Une série de rendez-vous

Plusieurs rendez-vous sont rappelés et fixés dès la fin de l'année et surtout courant 2014.

Avant la **fin de l'année 2013** :

- une communication « ambitieuse » sur l'**approche globale** pour permettre une pleine utilisation du rôle de la Haute représentante en tant que vice-présidente de la Commission (communication conjointe Haut représentant/Commission européenne). NB : une communication attendue déjà depuis plus d'un an ! Elle doit normalement être publiée avant le prochain Conseil des ministres des Affaires étrangères, le 16 décembre.
- la finalisation d'un concept de soutien de la PSDC à la gestion intégrée des **frontières**.

Au premier semestre 2014 :

- le Haut représentant devra remettre un rapport et des recommandations concrètes pour permettre aux opérations PSDC « d'être plus cohérentes et efficaces, en lien avec les

efforts des Etats membres » (capacity building, missions de formation, équipements des forces formées).

- D'ici la **mi-2014**, le conseil des ministres (Affaires étrangères/Défense) reviendra de façon plus complète sur les questions de sécurité et de défense, sur la base d'un « rapport de progrès » avec des propositions concrètes. NB : sans doute au Conseil des ministres des 14/15 avril 2014.
- Le même terme est fixé pour développer une feuille de route sur le développement de « normes industrielles de défense », travail mené par l'Agence européenne de défense avec la Commission européenne.
- En **avril 2014**, lors du sommet UE-Afrique, il faudra donner un « nouvel impetus à l'architecture de sécurité et de paix africaine ».

Trois autres rapports sont attendus en 2014 :

- Un « papier d'options » du Haut représentant avec des propositions sur des actions futures pour soutenir la gestion des **frontières subsahariennes** (Sahel/Sahara), début 2014.
- Une communication conjointe (Haut Représentant/Commission européenne) sur la **stratégie maritime** doit être présentée, début 2014, afin que les « 28 » adoptent une stratégie en juin 2014 (sous présidence grecque) tandis qu'un plan d'action « conséquent » devra être mis au point d'ici la fin 2014 (sous présidence italienne).
- Un cadre politique sur la **Cyber-défense** (Haut représentant en lien avec l'agence européenne de défense et la Commission européenne).

Au printemps 2015 :

- Le Conseil européen se penchera à nouveau sur l'approfondissement de la coopération en matière de sécurité et de défense, à partir d'un rapport du Haut représentant (high level observations) basé sur les consultations avec les Etats membres.

Par ailleurs, sans date, sont encouragés certains travaux futurs pour :

- renforcer la coopération dans le domaine de la réponse humanitaire urgente
- mettre en place des pas concrets dans la coopération avec l'OTAN
- rendre plus efficaces les procédures de recrutement des chefs et d'encadrement des missions civiles de gestion de crise de l'UE

(*) Lire : [les objectifs opérationnels de la PESD \(2008\)](#). Ces objectifs ont été réalisés pour la surveillance maritime (Eunavfor) et la partie civile, mais avec des résultats très mitigés (EUCAP Niger, EUAVSEC Sud Soudan notamment) et des lenteurs au démarrage presque partout (sauf EULEX Kosovo et EUMM Georgia). Sur la réponse rapide, l'évacuation des

ressortissants et les missions de reconstruction, on paraît assez loin de remplir ces objectifs, surtout en « simultané ».

La tracklist des conclusions. Mécanisme d'acquisition et autonomie stratégique à la trappe.

B2 a relu avec attention les dernières versions successives des différentes conclusions : du 9 décembre (discutée au Coreper), du 16 (discutée à la réunion des ministres des Affaires générales) et du 18 (distribuée au Sommet européen) et enfin du 19 décembre (adoptée au Sommet européen). Sur la structure et l'essentiel, il y a peu de changements majeurs. Mais certains évolutions méritent d'être signalées, du moins telles que nous les avons remarquées. NB : nous indiquons, entre parenthèses, les numéros de § des conclusions et la date de la version.

Le mécanisme d'acquisition commun disparaît

Le mandat attribué à la Commission européenne pour faire des propositions sur un « mécanisme d'acquisition commun » d'ici la fin de 2014 a totalement disparu. Tout d'abord, on a parlé de « propositions pour des accords d'acquisitions en commun » (§14 version 16 déc. / version 9 déc.). Puis, on a éliminé la Commission européenne de ce mécanisme, en donnant mandat (uniquement) « à l'Agence européenne de défense, en étroite consultation avec la Banque européenne d'investissement » pour « examiner les moyens par lesquels les États membres peuvent coopérer de façon plus efficace et rationnelle dans le cadre de projets de passation de marchés mutualisés » (§14 Version définitive). Finalement la mention de Banque européenne d'investissement a été éliminée (§14 Version 19 déc. définitive). NB : il faut cependant rappeler que ce projet était présent dans les propositions de la Commission européenne dont l'ensemble de la feuille de route est par ailleurs approuvé.

L'autonomie stratégique de l'UE est supprimée

L'appel du Conseil européen aux États membres à renforcer la coopération en matière de défense n'est plus accompagné par la demande « de renforcer l'autonomie stratégique » (§ 2 Version 18 déc. / 16 déc.)

Pas d'exploration des possibilités du Traité de Lisbonne

Le Conseil s’engage pour une « PSDC crédible et efficace », « conformément au traité de Lisbonne et aux possibilités qu’offre celui-ci ». (§ 2 Version 19 déc. définitive) Le texte original prévoyait que « toutes les opportunités offertes par le traité de Lisbonne devraient être explorées ». (§ 2 Version 16 déc.)

Les traces de la « main » britannique

La « main » britannique se note dans plusieurs paragraphes. Ce n’est plus « l’Union » qui doit agir mais « l’Union européenne et ses Etats membres » (§ 2 Versions 16 et 18 déc. / Version 9 déc.). La coopération de la PSDC avec les Nations Unies et l’OTAN – simplement mentionnée dans les premières versions – est précisée par quelques mots : être « développée en pleine complémentarité » et « en conformité avec les processus de décision autonome et les procédures propres à chacune » des entités. (§2 Versions 16 et 18 déc. / Version 9 déc.). Enfin, avant les projets capacitaires (drones, ravitailleurs, télécommunications par satellite, cyber-défense), il est bien fait mention de « garder présent à l’esprit que les capacités sont détenues et exploitées par les États membres ».

Le financement de missions PSDC « plus flexibles »

Initialement, le texte donnait mandat à la Commission, la Haute représentante et les Etats membres d’« assurer que les règles financières des missions civiles permettent à l’Union d’être plus flexible et rapide dans les déploiements » de celles-ci (§8 Version 9 déc.). Ce point a été renforcé. Ce ne sont pas seulement les procédures financières mais également « les règles » qui doivent être plus flexibles (§8 Version 16 déc. et Version 18 déc.). Est également ajouté le fait que, les aspects financiers des missions et opérations devait être « examiner sans tarder », « y compris dans le cadre de la révision du mécanisme Athena » (Version définitive). Et la Haute représentante est priée de présenter « un rapport sur le sujet » (Version 19 déc. définitive). Il faut signaler également qu’un paragraphe sur la Centrafrique (ajouté à la suite de la réunion des ministres des Affaires générales) donne mandat à la Haute représentante « pour examiner les instruments adéquats afin de contribuer aux efforts en cours pour stabiliser le pays » (§ 46 Version 18 déc.).

Nouveaux défis sécuritaires : l’immigration illégale et sécurité énergétique

Le paragraphe 9 définit les actions à prendre pour lutter contre les nouvelles menaces.

- La lutte contre l’immigration illégale apparaît dans les défis futurs (§ 9 Version 16 déc.).
- L’appel à « l’adoption » d’une stratégie maritime d’ici juin 2014 disparaît au profit de simplement « d’élaborer d’ici juin 2014 *une Stratégie maritime* » (§ 9 Versions définitive/ Version 9 déc.). Cela ne change pas sur le fond mais allonge un peu le calendrier.

- La sécurité énergétique apparaît également (§ 9 Version 18 déc.).

Coopération sur les capacités

« La coopération dans le domaine du développement des capacités militaires » pour maintenir les capacités clés devient « cruciale » et non plus « essentielle ». La notion « d’harmonisation des exigences (requirement)* » ou plutôt des cahiers des charges, cède la place à une simple « consolidation » (§10 Version 9 déc. / Version 16 et 18 déc.). Dans la dernière version, le Conseil « reste déterminé » à assurer la disponibilité « des capacités essentielles et à combler des insuffisances critiques » dans les différents projets menés « par les Etats membres et soutenus par l’Agence européenne de la défense ». La mention initiale « de soutien à des programmes multinationaux » disparaît (§11 Version 16 déc. / 9 déc.)

Cyberdéfense : pas de mention de la directive

Sur la cyberdéfense, le mandat pour une « feuille de route » est maintenu. Mais « *l’adoption, en temps opportun, de la proposition d’une Directive sur les réseaux et la sécurité informatique dans l’Union européenne* » qu’on trouvait dans la version du 9 décembre, a tout simplement disparu. (§11 Version 9 et 16/Version 18)

Industrie européenne de la défense

Sur la question de l’industrie européenne on retrouve une phrase supplémentaire assez classique plaidant pour « *Un marché de la défense qui fonctionne bien et qui repose sur l’ouverture, l’égalité de traitement et de chances et la transparence pour tous les fournisseurs européens revêt une importance cruciale* ». (§ 17 Version définitive.)

Les PME sont citées plus souvent. Notamment, le texte « *invite la Commission à étudier les possibilités de mesures additionnelles en vue d’ouvrir les chaînes d’approvisionnement aux PME de tous les États membres* ». (§ 20 Version définitive). « Soutenir les réseaux régionaux de PME et de groupes stratégiques est également essentiel ».

Sécurité d’approvisionnement

Le Conseil demande à la Commission, avec les Etats membres, de « *développer une feuille de route pour un régime globale de sécurité de la chaîne d’approvisionnement* » (§ 21 toutes versions). Une précision est apportée pour prendre « *en compte la mondialisation des chaînes d’approvisionnement critiques*. » (§ 21 Version 18 déc.).

Les autres enjeux du Sommet

Les conclusions du Sommet européen

Le sommet européen s'est fini, finalement, assez tôt. La plupart des questions – Union bancaire, Union économique et monétaire ainsi que Défense et Affaires étrangères – ayant été réglées, somme toute assez vite. Conclusions complètes à télécharger [ici](#) (en français) [ici](#) (en anglais).

Rajoy et Letta pour une stratégie de sécurité maritime en juin 2014

Le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, s'est félicité de « l'adoption de la stratégie de sécurité maritime », rappelant que « l'Espagne avait souligné la nécessité d'une [telle] stratégie. » Son homologue italien, Enrico Letta, a également mis l'accent sur le lancement de cette stratégie et s'est engagé « avec la présidence grecque à poursuivre cette stratégie ».

Conclusions Immigration : « un calendrier défini par la Commission »

Le Conseil a appelé « à mettre en œuvre les mesures proposées dans [la] communication de la Commission » ajoutant une précision d'agenda « selon un calendrier défini par la Commission ».

Conclusions Partenariat oriental : Géorgie et Moldavie, fin août 2014

L'Union européenne s'est engagée à signer les accords d'association et de libre-échange – paraphés lors du sommet du Partenariat oriental les 28 et 29 novembre à Vilnius – avec la Géorgie et la Moldavie, « le plus tôt possible et au plus tard à la fin du mois d'août 2014 ».

Conclusions Syrie : une certaine convergence de vues entre Hollande et Merkel

Les deux dirigeants français et allemand ont tenu, lors de leur conférence de presse respective, à la fin du sommet vendredi après-midi, à afficher leur convergence d'analyse sur la Syrie. L'aspect humanitaire a ainsi été au cœur de leurs préoccupations : « Jamais la situation n'a été aussi grave, les morts ne sont pas dus à la guerre mais à la catastrophe humanitaire » a déclaré le président français. Point notable : il n'a pas été évoqué l'envoi d'armes létales ou le soutien aux forces armées de la rébellion. « L'Europe que l'on met souvent en cause pour son inaction (parfois à juste titre) réussit sur le plan humanitaire » a souligné F. Hollande qui a également mis en avant « les efforts de la Haute Représentante

pour renforcer l'opposition syrienne afin qu'elle arrive unie à Genève 2 ». Tandis que la Chancelière a décrit, quant à elle, « *une catastrophe humanitaire* » et appelé à « décider de la mise en place d'un corridor humanitaire lors de la conférence de Genève 2 en janvier ». Ils ont tout deux rappelé le montant substantiel de deux milliards d'euros d'aide humanitaire pour la Syrie.

Conclusions Ukraine : ne pas faire de surenchère

« Nous avons eu un long débat [sur l'Ukraine] » a déclaré Angela Merkel à l'issue du Conseil, tout en qualifiant d'« impasse cette situation du ni-ni ». « Il n'est pas possible d'être membre des deux unions douanières. Il faut en discuter avec la Russie » a-t-elle ajouté. Pour François Hollande, « notre porte reste ouverte (...) si l'Ukraine fait un autre choix, c'est de la responsabilité des dirigeants ». Et il prévient : « Ne cédon pas à une forme de surenchère. Il ne s'agit pas de dire de payer plus ». Quant à la présidente lituanienne, Dalia Grybauskaitė, elle a été plus nette « L'Europe restera ouverte pour le peuple ukrainien mais pas forcément pour le gouvernement ».

Xavier Bettel : un Premier ministre luxembourgeois « blessé »

Pour son premier Sommet parmi les « *Chefs* », le Premier ministre luxembourgeois, Xavier Bettel, a consacré presque toute son intervention d'après-sommet, devant la presse, à l'Union bancaire et la fiscalité. Le Premier ministre a ainsi déclaré, avec une émotion, très politique : « Ça blesse vous savez quand la plupart des journalistes pensent que le Luxembourg est un pays qui est là pour cacher de l'argent qui doit être dissimulé au fisc ou à qui que ce soit ».

II. COMMENTAIRES ET ANALYSES



Une Europe de la défense, malgré tout

Les critiques envers l'Europe de la défense sont nécessaires. Et B2 n'y manque pas. Rien ne sert de se cacher derrière son petit doigt et de dire que tout va bien dans le meilleur des mondes. Ce serait une erreur non seulement de communication mais aussi politique.

Deux travers communément utilisés sur l'Europe de la défense

En même temps, il y a deux autres travers à éviter. **Premièrement**, voir dans « Bruxelles » une super-puissance – qui veut tout régenter. C'est le vieux fantasme britannique encore développé à ce sommet (bien timidement en fait !). **Deuxièmement**, estimer, blasé, que l'Europe de la Défense, c'est foutu, la coopération ne marchera jamais et qu'il vaut mieux faire en national (car on est les meilleurs, hein !) ou en bilatéral (avec des gens vraiment sérieux. Une tendance assez courante en France. A ceux-là, on peut dire : ils sont dans des voies dépassées. Il existe une certaine Europe de la défense, balbutiante, encore inégale, et qui cherche encore sa voie. Et celle-ci est en train de se construire non pas vraiment tant sur l'aspect opérationnel (la PSDC) – comme c'était l'idée sous-tendue hier – mais par l'économie et l'industrie.

Le repli sur soi ou la coopération ?

Face à la crise, il y a cinq ans, deux options étaient possibles : le repli sur soi ou la coopération. Ces dernières années, on a assisté davantage à la tendance du repli sur soi. Chacun essayant de se débrouiller au mieux, en interne, en bilatéral — les Français avec les Britanniques, les Allemands avec les Néerlandais, les Belges en Benelux, les Tchèques et les Slovaques, les Baltes et les Nordiques, etc. Et de générer des coupes budgétaires, plus ou moins brutales, dans tous les pays. Mais, aujourd'hui, il faut encore faire des économies. Et on a épuisé toutes les recettes « faciles ». Il n'y a pas d'autre moyen que de faire de la coopération ensemble... C'est un peu plus compliqué, c'est parfois plus long, mais c'est aujourd'hui le seul résultat possible. C'est cela le résultat du Sommet. Et ce n'est pas négligeable.

Le début du réveil

L'Europe de la défense sort d'une « *lente hibernation* », commente un diplomate européen. « *Il y a quelques années, ce sujet figurait régulièrement à l'ordre du jour des sommets européens* » complète un vieux routier des sommets. Il a fallu cinq ans ! Pourquoi ce délai ? Nous avons posé la question au président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, qui n'a pas manqué de répondre avec son ironie habituelle. « *... Mais je vous rappelle que depuis cinq ans, on a eu une crise économique. Et la survie de l'Eurozone était plus urgente à régler. Maintenant qu'il n'y plus de menace existentielle de l'Eurozone, on peut s'occuper d'autres sujets.* » Et depuis un an (et le mandat donné par le Conseil de

décembre 2012). « *On a bien travaillé. Avec des contacts multiples* »...

Tout un travail mené en amont

Ce qui n'est pas un vain mot... B2 en a été le témoin. Il faut bien voir que, durant toute une année, la PSDC a donné lieu à un travail important, souvent discret mais bien réel. Les douze directions générales de la Commission – concernées de près ou de loin – ont planché sur des options, des idées. « *C'est un travail jamais fait dans la Commission européenne, casser les « silos »*. Car cette maison travaille trop souvent en silos » a affirmé le commissaire au Marché intérieur, Michel Barnier. « *Cette fois on a cherché à faire le travail par le haut* ». L'agence européenne de défense a mobilisé ses forces. Idem dans les différents départements du Service diplomatique européen (SEAE) comme dans les cabinets ministériels au plan national et dans les grands groupes industriels. Tout le monde a phosphoré. Et le travail n'est pas terminé. Car un nouveau rendez-vous est déjà fixé : en juin 2015. Et une série de rapports doivent encore être rendus et discutés et des étapes intermédiaires être franchies d'ici là.

Un changement de paradigme

« *On est sortis des grands mots ou des grandes déclarations sans trop de lendemain* » explique un expert de ces dossiers. « *Il faut se rappeler la déclaration de 2008. C'était un peu Sarkozy, tout seul, qui avait voulu fixer des ambitions importantes en termes d'opérations. Il n'y a avait pas eu de réel débat* ». Des objectifs « *conçus encore sur le début des années 2000* » donc avant la crise. Or, après l'Irak et plus encore l'Afghanistan, « *plus personne ne veut (et ne peut) mener de grandes opérations. (...) Chacun s'aperçoit également des limites de ce type d'engagement qui ne permettent pas vraiment de reconstruire un Etat ou de stabiliser une région. On se situe désormais davantage dans des missions visant à soutenir les pays à assurer leur propre sécurité, à pouvoir prendre le relais ensuite* ».

Personne n'a osé le dire expressément. Mais si l'objectif du sommet doit être résumé en quelques mots. On pourrait reprendre un vieux proverbe d'Europe centrale, « **Si ton épée est trop courte, allonge-là d'un pas** ». Aujourd'hui un pas a été incontestablement franchi. Mais ce n'est qu'un pas. Pas plus...

(Nicolas Gros-Verheyde)

Un Sommet riche d'enjeux industriels. L'emploi devient un cheval de bataille de la défense

Le Sommet européen sur la Défense le 19 décembre n'a effectivement pas été le « Grand soir » pour la défense européenne, comme l'explique Arnaud Danjean, le président de la sous-commission Défense du Parlement européen : « *Je ne crois pas au Grand soir, mais aux avancées, pas à pas* ».

L'importance de l'industrie

Assurément, le ton n'est plus aux grandes avancées lyriques, comme dans le passé. La crise est passée par là. Les Chefs d'État et de gouvernement le 19 décembre se sont longtemps penchés sur l'avenir de l'industrie européenne de défense. Les coupes dans les budgets de défense commencent, en effet, à se traduire en termes économiques. Le récent plan de restructuration d'EADS – avec une suppression de plus de 5000 emplois dans plusieurs pays d'Europe le prouve. Et chacun a désormais à l'esprit qu'il importe avant tout de sauvegarder « son » industrie de défense. Une préoccupation très présente dans les « grands » pays qui ont une industrie de la Défense (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne...) mais aussi dans tous les autres. En fait, en Europe, de nombreux pays ont une « petite » industrie, qui occupe des niches parfois très spécialisées : l'aéronautique en Belgique, les véhicules blindés en Finlande ou en Pologne, les hélicoptères en République tchèque ou en Pologne, le cyber en Estonie, etc.

Une base industrielle plus équilibrée

La Pologne, comme plusieurs pays de l'Est de l'Europe, milite d'ailleurs pour une répartition plus équilibrée de la base industrielle européenne de défense. En Europe, le secteur de la défense emploie « *directement quelque 400 000 personnes et génère jusqu'à 960 000 emplois indirects* » souligne-t-on à la Commission européenne. Et sa communication de juillet dernier « *pour un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace* » est acceptée dans son ensemble par les leaders européens.

Le début d'un processus

Une « feuille de route » détaillée fixant des objectifs et des dates a été fixée. « *C'est le début d'un processus* » avertit un diplomate européen. L'Agence européenne de défense – dont c'est un peu la grande consécration à ce sommet – est chargée de plusieurs tâches, notamment étudier l'idée de marchés publics en commun. Et la Commission européenne priée de plancher sur l'instauration d'incitations fiscales – sous forme d'une exonération de TVA – pour les projets industriels menés en coopération européenne. Un projet porté par

de nombreux pays (France, Belgique et pays latins).

Drones et ravitailleurs aériens

Sur le plan industriel et capacitaire, les Européens comptent aussi porter sur les fonts baptismaux deux projets industriels d'envergure. Tout d'abord, sous la houlette des Pays-Bas, un projet d'acquisition des ravitailleurs aériens est lancé, avec l'objectif d'acquérir 3 avions supplémentaires à l'horizon 2019. Ensuite, une dizaine de pays se lancent dans un projet de drone européen : le drone dit MALE (Moyenne altitude, longue endurance) qui pourrait voir le jour d'ici 2020-2025. EADS, Dassault et Finmeccanica – pour une fois d'accord – sont sur les rangs. Les drones et les ravitailleurs sont deux des grosses lacunes capacitaires, révélées au grand jour lors de l'opération aérienne en Libye – où 80% des ravitaillements étaient assurés par les Américains. Des lacunes qui existent depuis... 1999 et l'opération de l'OTAN au Kosovo.

(Nicolas Gros-Verheyde)

Treize indicateurs pour un sommet réussi ou raté



Les semaines ont passé. L'ambition s'est amenuisée. Et les enjeux du sommet européen « Défense » du 19 décembre se sont rabougris. Car la « défense » n'est plus qu'un sujet parmi d'autres du sommet et il a fallu faire de

la place à des sujets tout aussi sérieux comme l'Union bancaire ou l'Union économique et monétaire.

2h30 de réunion

Le calendrier de la réunion n'a donné ainsi que 2h30 aux trois éléments discutés : PSDC (politique de sécurité et défense commune), Capacités et Industrie. Ce qui laisse à 28 à peine le temps de faire un tour de table et mener une discussion (rapide) sur un ou deux sujets, avant d'avaliser les conclusions... On peut certes se réjouir de la mise à l'ordre du jour de ce sommet de la PSDC. Ce n'est pas vraiment une nouveauté. C'est plutôt un retour « après une longue hibernation ». La dernière fois que les « Chefs » ont abordé la question de la défense, c'était en 2008. Depuis la mise en place des structures issues du Traité de Lisbonne : rien ! « Auparavant, le sujet de la PSDC était à l'ordre du jour de quasiment tous les sommets » me confiait récemment un habitué des Conseils européens.

Des poussées divergentes

Les contradictions se révèlent également. L'absence d'une poussée décisive en faveur de l'Europe de la défense laisse un doute sur la volonté réelle des Etats de développer ce thème au-delà de questions rhétoriques. Tous sont préoccupés par des menaces. Mais elles ne sont pas les mêmes. Et on se garde bien de les lister. Un débat réellement « stratégique » aurait été de se pencher sur ces « menaces » quitte à révéler la dichotomie Est-Sud. Les premiers projets de conclusions qui ont circulé sont intéressants, d'un très bon niveau technique. Mais elles ne sont pas de l'ampleur d'une réunion de Chefs d'Etat. On dirait plutôt d'excellentes conclusions d'un Conseil des ministres. Pour avoir une idée plus claire, on peut avancer une douzaine d'indicateurs qui permettront à chacun de jauger des avancées du Sommet : une réussite, un échec ou une simple étape. A chacun de donner une « note » ensuite en fonction de ces indicateurs.

Des avancées institutionnelles ?

Cela peut paraître moins important aujourd'hui. Nombreux sont les responsables à dire qu'il faut cesser de « faire de l'institutionnel » et « faire du contenu ». Une position louable sans doute mais qui cache des buts moins avouables. Car c'est un fait, peu souligné, presque aucune des dispositions prévues par le Traité de Lisbonne sur l'Europe de la défense n'ont été soit mises en place, soit appliquées. Citons notamment : l'examen « régulier » des menaces au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement, le fonds de lancement (des opérations), la clause de solidarité, les possibilités d'usage de la coopération renforcée, de groupes d'avant-garde, la coopération structurée permanente... Tout est laissé en jachère. Il est rare de voir un domaine faire le cas d'aussi peu d'avancées. On serait dans un domaine où la compétence de la Cour de justice européenne serait affirmée, on serait dans un cas flagrant de carence ! On peut donc donner quelques indicateurs raisonnables :

1. Le **fonds de lancement** (prévu par le Traité) doit être... lancé. L'idée de François Hollande d'un Fonds pour la participation pourrait s'appuyer sur cette base ou une autre.
2. La discussion sur la **clause de solidarité** qui lambine, doit être accélérée, avec une date butoir.
3. L'utilisation de **groupes d'avant-garde** doit être promue. Pas seulement en théorie. L'idéal serait que des pays s'engagent sur un ou deux projets dans ce cadre. La **coopération renforcée permanente**, à défaut d'être déclenchée, doit faire l'objet d'un engagement de mise en place. Ce dispositif, même un peu dépassé, peut être rafraîchi. Il présente un gros avantage, il permet d'avancer à plusieurs de façon structurée. La défense est, ainsi, le seul secteur de la politique européenne qui permet de telles avancées... et où il n'y en a aucunes.

Des avancées opérationnelles

4. La question des **battlegroups** doit être envisagée sérieusement. Ces groupements tactiques interarmes (GTIA) – qui constituent la force de réaction rapide de l'Union européenne – n'ont jamais été utilisés depuis leur mise en place en 2007 ! Une réforme a bien été adoptée prévoyant plus de modularité et de flexibilité. Mais elle ne s'attaque pas vraiment au problème : pourquoi la force de réaction rapide européenne ne peut pas être envoyée ? Pourquoi a-t-on renoncé à l'envoyer en Centrafrique aujourd'hui ? Cette question recouvre en fait deux aspects : politique (tout le monde décide, le veto d'un seul suffit à bloquer) et financier (seuls les Etats de permanence paient). Comment résoudre ce hiatus ? Des engagements précis doivent être préparés.

5. le cadre des **missions civiles de la PSDC** doit être réformé : des règles adaptées de marchés public, de financement doivent être adaptées. On ne peut plus comme aujourd'hui appliquer les règles conçues pour un terrain européen, dans un cadre régulé et commercial, à une situation dans un pays africain conflictuel où la notion d'Etat de droit est vacillante et les exigences européennes surannées. Un mandat des Chefs à la Commission et à la Haute représentante doit être fixé, avec un délai de réalisation très courte : quelques semaines.

Des avancées capacitaires et industrielles

6. Lancer un **grand projet capacitaire** aurait été ambitieux. On observera que certains projets mentionnés auparavant (hélicoptères lourds, avions gros porteurs...) ont disparu des écrans radars. Les Européens se reposent sur les Russes et Américains pour leur fournir ce type de matériel. A défaut, il faudra au moins avoir le lancement d'**un ou deux projets structurants** (drones, ravitailleurs). La question n'est pas tant le rapprochement industriel que le rapprochement des cahiers des charges.

7. Parler de base industrielle reste un mot sans un **rapprochement des achats**. Sur les prochains grands équipements, il est nécessaire que plusieurs pays aient une approche plus concertée, mieux coordonnée, voire commune d'abord des cahiers des charges, ensuite des acquisitions.

8. Des **incitations financières à la coopération** doivent être mis en place. Qu'ils passent par une allocation des budgets de recherche (Horizon) ou le bénéfice de certains fonds structurels, dédiés à certains projets dits duaux, ou sous forme d'une exonération de TVA (qui existe déjà pour les projets OTAN) ou d'une prise en compte des budgets Opex dans le calcul du déficit (idée assez irréalisable a priori), il faudra mettre en place, travailler rapidement sur ces incitants, sans lequel la coopération européenne restera un vain mot.

Des principes

9. La préférence communautaire. C'est un « gros » mot au niveau européen. Mais parler de base industrielle de défense (BITDE), d'industrie européenne de la défense, sans cette démarche, ressemble à un leurre. Car l'industrie américaine, présente dans tous les segments, assurant le standard OTAN, et disposant d'un large marché domestique, offrira quasiment toujours le meilleur rapport qualité-prix, en termes purement comptables. Le prix à payer, on le connaît même si peu veulent l'avouer, c'est la dépendance totale vis-à-vis des lignes politiques. L'utilisation de certains matériels est régulièrement limitée par ces contraintes. Par exemple, les drones américains ont vu leur emploi limité dans certains pays où les Américains ne voulaient pas voir « débarquer » les Européens... Idem en matière de localisation satellite ou de fourniture du renseignement.

10. L'autonomie stratégique. Cette notion est moins pratique que la précédente. Mais elle doit infuser et diffuser toute une politique. Sinon parler d'Europe de la Défense est effectivement inutile. Ce qui entraîne notamment une réflexion sur les stratégies d'approvisionnement.

Un retour de la Défense dans les préoccupations communes

11. Analyse commune des menaces et Livre blanc. Apparemment, ce sujet n'est pas à l'ordre du jour du Sommet. Mais les Etats membres doivent s'engager à se revoir pour faire une analyse des menaces. L'idéal serait de lancer un Livre blanc sur la sécurité européenne – portée à bout de bras par le Parlement européen – est très intéressante. Au nom du « pragmatisme » et de l'aspect « théorique » de cette démarche, plusieurs responsables nationaux ou européens la réfutent. Cet exercice aurait cependant un intérêt : ouvrir le débat, le porter sur la place publique, obliger à regarder certaines vérités en face et fixer une doctrine (ou plusieurs).

12. Clause de rendez-vous. Le Conseil européen doit s'engager à revenir sur le sujet rapidement (d'ici 2015 – après les élections et le renouvellement des institutions européennes) et revoir le sujet régulièrement : un rythme annuel est préférable pour maintenir le sujet constant sous la loupe politique

13. Feuille de route. Les différents projets doivent être accompagnés d'un calendrier précis. Sans date de rendez-vous, « il n'y a pas d'engagement » comme le rappellent les vieux routiers des conseils européens. Un certain nombre d'enjeux (maritime, frontières...) méritent aussi être précisés.

Vous pouvez faire votre calcul (ou au besoin rajouter un ou deux indicateurs). Et, à la fin du sommet, vous pourrez ainsi donner la note finale. En l'état actuel, et selon toutes nos indications, la note attribuée par B2 oscillait autour de 7-8 / 20 avant le

Sommet. C'est celle que nous donnerons définitivement. *Soit pour un élève une mention : « examen de passage en 2e session ». Et nous pourrions ajouter en marge du bulletin : « le net effort fourni ces derniers mois reste insuffisant pour rattraper le manque de travail chronique durant les mois précédents ».*

Cameron et la charge (héroïque) ...

La tradition britannique de solidarité avec le continent semble appartenir au passé... Les Tories et David Cameron aussi ? (Crédit : ministère britannique de la Défense)

Comme prévu et annoncé, le Premier ministre britannique, David Cameron, a sonné le clairon à l'entrée du Conseil européen. C'est « no » à l'Europe de la Défense. Au cours d'une visite surprise des troupes britanniques en Afghanistan lundi (16 décembre), David Cameron avait déjà donné le ton se disant « prêt à bloquer un plus grand rôle de l'Union européenne dans la coordination de la politique de défense ». Au 10 Downing street (la résidence du Premier ministre), on craint « qu'un mouvement de l'UE porte atteinte à l'OTAN ».

Les Etats-membres au premier rang, l'OTAN au second

Les responsables britanniques veulent, par là, adresser un message clair : l'Union européenne ne doit pas « s'immiscer » dans le domaine de la défense, compétence des Etats Membres. Et s'il y a une organisation compétence pour le faire, c'est l'OTAN et non l'UE qui doit coordonner cette politique. « Le rôle de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE, mis en place il y a quatre ans, devrait s'appuyer sur l'action de l'Etat » rappelle ainsi une source britannique, proche du Premier ministre nos collègues la [BBC](#). « L'OTAN est le fondement de notre défense collective. Toute action de l'UE devrait être complémentaire, mais pas le reproduire ». Un propos qui confirme le papier diffusé par les Britanniques à Londres il y a déjà plusieurs semaines.

Vieux fantasmes et réalités

Cameron sous pression. La charge de David Cameron apparaît, surtout, comme un coup de théâtre à destination de la scène nationale. Depuis plusieurs mois, le gouvernement est sous pression des députés nationaux – conservateurs comme travaillistes – qui dénoncent les coupes dans le budget de la défense. La fibre traditionnellement eurosceptique d'une bonne partie de l'électorat fait le reste. « Cameron est pris en otage par sa presse tabloïd » – confirme à B2 plusieurs habitués des réunions européennes au Sommet. Chaque phrase est « surinterprétée » et donne lieu aux « vieux fantasmes qu'adorent les Britanniques du genre : « la Commission

va piloter des drones » ou « José-Manuel Barroso va piloter une flotte en Méditerranée » ». Le Premier ministre « est pris dans le piège du débat lancé sur les compétences de l'Europe mais aussi des réalités ».

Des réalités plus concrètes. L'industrie britannique est, en effet, prise dans la même « nasse » de restriction budgétaire que ses consorts continentaux, même si ses liens traditionnels avec l'industrie US amortissent le choc. Et l'armée britannique n'est plus que l'ombre d'elle-même. Pas plus qu'aucune armée européenne, la Royal Air Force comme la Royal Navy ne pourra demain mener une opération extérieure sans le secours des uns (Américains) ou des autres (Français et Européens).

Un peu d'esbroufe. Alors, faute de mieux, Cameron fait de l'esbroufe. Il va pouvoir discuter chaque paragraphe ou certains sujets en affichant des « lignes rouges », comme déjà – selon nos informations – l'ambassadeur britannique l'avait fait lors d'une séance de lecture des conclusions. Mais, sauf surprise, ce sera tout. Le Premier ministre britannique pourra – après le sommet – se vanter d'avoir obtenu que l'Europe s'abrite derrière l'OTAN. Au besoin, une ou deux mentions de l'Alliance atlantique seront rajoutées. La notion d'Etats membres sera soigneusement rajoutée au mot « Union » européenne, comme une vieille douairière accompagnant une promesse. Tandis que la venue de A. F. Rasmussen, le secrétaire général de l'OTAN au sommet européen – déjà prévue – sera mise en avant pour démontrer que le rôle de l'OTAN est sauvegardé.

De notre côté, nous serons reconnaissants à David d'avoir amené un peu d'animation dans un débat qui promettait d'être morose...

La ratatouille Hollandaise

En quelques jours, François Hollande s'est livré à un exercice de cuisine hautement risqué... Parti en assurant que l'opération Sangaris ne coûterait pas un sou aux Français, il est arrivé au sommet européen en disant qu'il recherchait un soutien pas seulement financier mais surtout symbolique, pour « européeniser » l'opération française, avant de finir par expliquer quasiment le contraire : il ne s'agissait pas pour la France d'obtenir un soutien européen puisque cela ne s'inscrit pas dans une opération européenne. « *Ça ne coûtera pas très cher en fait* ». Nous avons reconstitué la recette de cette « ratatouille » hollandaise.

1. Commencez par vous assurer d'avoir tous les ingrédients nécessaires : crise humanitaire, crise sécuritaire, ajoutez quelques éléments terroristes à portée de main. C'est mieux. Une pincée de Boko Haram, d'analyse stratégique d'un continent en crise. Un quasi-génocide.
2. Veillez à avoir tous les ustensiles sur votre plan de travail : bases militaires à proximité, des hommes déployés au préalable déjà sur le terrain, le contrôle de l'aéroport...
3. Obtenez une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU : c'est obligatoire. Lancez-le tout vite fait sur le feu car il y a urgence, humanitaire.
4. Pour éviter d'être interpellé sur le coût d'une telle opération, dites que c'est l'Europe qui paiera. Sur la scène nationale, ça a des chances de passer. Si l'on vous interroge, embrouillez les réponses. Ce n'est pas le « financement que l'on cherche », c'est un « soutien logistique, enfin surtout un soutien symbolique ».
5. Si on insiste, employez un mot-clé : nous allons « européeniser » l'opération française en Centrafrique. Et donnez des exemples. Il y a déjà des pays européens — l'Allemagne, le Royaume Uni, la Belgique, la Pologne, l'Espagne, les Pays-Bas. Quelques avions européens et 50 aviateurs polonais, un peu au sol, un peu en l'air. Les Polonais seront là « avec 50 militaires », enfin ce sont des « aviateurs, vous savez un aviateur ça vole ». L'important est de faire rire la galerie. Lorsque vous avez fini, gardez-les au chaud dans un cocon diplomatique.
6. Une fois la mission « européenisée », le financement européen est automatique. Enfin, presque ! C'est simple comme un coup de fil... à Cathy (Ashton). Bien sûr, il y a toujours des Angela (Merkel), des Werner (Faymann), des Elio (Di Rupo), qui vous disent qu'il faut respecter les procédures européennes : une opération européenne, c'est une décision européenne, à l'unanimité, des règles communes, etc. Bon ! Remuez, couvrez, et laissez cuire ainsi, à feu doux pendant quelques heures.
7. Évoquez le financement. « J'ai souhaité la révision du système de financement des missions et les Européens ont donné droit à cette demande ». Pour cela, n'hésitez pas à chercher dans vos tiroirs. Vous trouverez sûrement le mécanisme Athena. « Il y aura, notamment pour la Rép. centrafricaine, une meilleure utilisation du dispositif Athena, c'est-à-dire une plus grande mobilisation de ces fonds pour toutes les missions, comme celle qui peut être décidée pour la Rép. centrafricaine ». Ajoutez un peu d'oignon, de sel, de poivre. C'est un peu fade et compliqué tout ça. Vérifiez régulièrement votre préparation en remuant de temps en temps.

8. Une fois la mission prête, n'oubliez pas la petite feuille de menthe fraîche. La pointe d'ironie à la française. La mission, devenue européenne, financée par l'Union européenne, avec quelques Européens, pour le décorum, une quelconque passation de commandement abîmerait le chef d'œuvre. « Ça non. Le commandement restera ... français ». Etre Européen oui... Mais un (petit) peu !

(Léonor Hubaut & Nicolas Gros-Verheyde)

Commentaire : le calendrier s'accélère sur le Centrafrique

En écoutant le président de la République, François Hollande, au Conseil européen, particulièrement confus et brouillon, on pourrait avoir l'impression que la « France » a connu à Bruxelles une sévère... dérouillée. Mais même si certains commentaires peu amènes ont été entendus dans les couloirs, il faut considérer les faits et non les dire.

1° Alors que personne ne s'attendait à ce que l'Europe se penche, d'une part, sur les questions de financement des opérations militaires (une question bloquée depuis des années), d'autre part, prenne sérieusement une option sur une mission/opération PSDC en Centrafrique (civile ou militaire, voire les deux), le Conseil européen a indiqué sa volonté de voir l'Union européenne prendre « rapidement » des décisions sur ces deux sujets. Ce sera fait : le plus tôt possible pour le financement des opérations ; dès le 20 janvier pour la mission PSDC.

2° C'est une première ! Jamais un Conseil européen n'avait donné un tel ordre de marche sur une mission de la politique (européenne) de sécurité et de défense commune de façon aussi claire et précise. Tout autant que les 22 paragraphes des conclusions sur la politique de défense européenne, cette avancée doit être remarquée.

III. UNE OPÉRATION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



**SOLDATS CROATES LORS DE L'OPÉRATION EUFOR AU TCHAD 2008 (CRÉDIT :
EUFOR TCHAD / ARCHIVES B2)**

Des Européens en Centrafrique bientôt ?

Le Conseil européen a débouché sur une initiative plus concrète en matière d'opérations PSDC. La Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères a, en effet, été chargée de présenter des options « pour une mission civile ou une opération militaire » en République centrafricaine.

Toutes les options civiles et militaires de la PSDC doivent être étudiées

Le projet de conclusions – confirmé ensuite - mentionnait la « volonté (des 28) d'examiner l'utilisation des instruments adéquats pour contribuer aux efforts communs en cours ». *C'est-à-dire ceux menés d'une part par la France – opération Sangaris – et par Africains de la MISCA.* Il s'agit de « stabiliser le pays, y compris la politique de sécurité et défense commune (PSDC), dans ses deux dimensions militaire et civile ». A été rajouté au projet : un rendez-vous donné au Conseil des ministres des Affaires étrangères, le 20 janvier, pour « décision ». Ce qui renforce la notion d'urgence de la décision.

Si cette décision était entérinée (le 20 janvier), elle aurait trois avantages :

- 1° offrir une réponse européenne un peu plus musclée que jusqu'à présent. Réponse d'autant plus nécessaire que les nouvelles du terrain qui parviennent montre une situation pour le moins sordide. Si l'Europe restait silencieuse, ce serait un signe négatif.
- 2° Permettre au gouvernement français – parfois critiqué au niveau national – l'occasion de dire qu'ils ne sont pas « tout seuls ».
- 3° Offrir une opportunité de débat plus large sur les coûts de financement des opérations PSDC. L'idée française d'un « Fonds » ayant été « recadrée » dans une perspective européenne.

Il faut, en revanche, se garder de tout enthousiasme. Il faudra sans doute quelques mois avant que ceci devienne une réalité, le temps de préparer une mission (une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pourrait être nécessaire). Et l'effort européen ne pourrait pas automatiquement d'avoir des troupes de combat sur place (une mission type EUFOR) mais davantage - ce dont l'Union européenne s'est fait maintenant une spécialité - : la formation ou/et la restructuration des armées africaines ou des forces de sécurité (type mission EUTM ou SSR), voire le soutien à une force africaine et la sécurisation des camps de réfugiés.

Les options d'une mission PSDC en Centrafrique (selon la France)

Sur la Rép. Centrafricaine, les propos de François Hollande au Conseil européen de Bruxelles ont, particulièrement, été confus. Malgré deux bonnes heures d'explication devant la presse, le 19 puis le 20 décembre, il était difficile de tracer clairement ce que le président français attendait des Européens et quelles options PSDC pouvaient être développées en Centrafrique. B2 a cependant reconstitué la substance du projet « français » en décortiquant les propos du président mais aussi en interrogeant d'autres responsables ou diplomates nationaux.

Ce que disent les conclusions du Sommet

Le Conseil européen affirme ainsi « la disponibilité de l'UE à examiner l'utilisation des instruments pertinents pour contribuer aux efforts en cours visant à la stabilisation du pays ». Ce, « y compris dans le cadre de la PSDC, dans ses deux dimensions militaire et civile ». La Haute Représentante devra « présenter une proposition » pour que le Conseil « Affaires étrangères » puisse « prendre une décision en janvier 2014 ».

Les « 28 » ont par ailleurs « félicité l'intervention militaire décisive de la France (...) qui vient en appui aux forces africaines afin de contribuer à rétablir la sécurité, ainsi que de la détermination sans faille de ses partenaires africains en faveur de la stabilisation de la situation ».

Quatre points-clés

Premier point : Le Conseil européen a adopté des conclusions très précises demandant non seulement à la Haute représentante de présenter une proposition étayée mais aussi aux ministres des Affaires étrangères de l'UE de décider de la suite à donner à ces options lors de leur prochaine réunion, le 20 janvier. « Un délai particulièrement court qui prouve qu'on a déjà accéléré les procédures » précise le président de la République.

Deuxième point : « Toutes les options de la PSDC sont sur la table et doivent être étudiées, à la fois dans ses dimensions, civile et militaire : humanitaire, militaire sécuritaire » précise un diplomate. « Il y a un certain nombre de choses à faire car le pays est en ruine » ajoute-t-il. L'éventualité d'une opération militaire d'un côté, d'une mission civile de l'autre, concomitantes ou successives n'est pas exclue.

Troisième point : plusieurs Etats ont déjà indiqué que si une participation militaire se faisait au sol, elle n'aura lieu que dans un cadre européen (Belgique, Allemagne, Autriche...).

Quatrième point : si la situation se bloque, qu'un veto s'exprime, « si nos partenaires ne réagissent pas, on en tirera toutes les conséquences ». Une possibilité « serait le passage à une coopération structurée permanente », précise un diplomate français particulièrement au fait des procédures du Traité de Lisbonne.

Les options possibles

Une mission civile. Les Français (du moins au Quai d'Orsay et à la Présidence de la République) semblent largement soutenir une implication européenne dans une mission « sécuritaire ». Cela peut être la remise en place de la police – « ou plus vraisemblablement de la gendarmerie », avec un accompagnement en formation, en équipements, en conseil et en expertise. NB : Un genre de missions, qui a la préférence des Allemands. Elle a d'ailleurs été entérinée expressément dans un autre paragraphe des conclusions du Sommet (§7).

Une opération militaire. Les modalités d'une opération restent à préciser au niveau européen. « S'il y a une opération européenne qui est décidée, ce sera aux Européens de le décider, d'indiquer quelles actions seront menées, quelles règles seront fixées, etc. » explique notre haut responsable français. « S'il y a besoin, on fera ce qu'il y aura de plus rapide et plus efficace. »

Quelques principes peuvent cependant guider la discussion :

- Le rôle de cette mission européenne de type EUFOR ne serait pas nécessairement d'aller au combat comme l'a détaillé François Hollande lui-même. « Ce n'est pas aux Européens de faire l'interposition et le désarmement, c'est aux Africains. La France leur apporte leur soutien, car personne d'autre ne peut le faire » précise François Hollande.
- Certaines tâches pourraient, en revanche, être dévolues à une force européenne : 1) « la sécurisation de l'aéroport » ; 2) « le soutien médical et sanitaire », avec un « rôle 2 » (ou hôpital de campagne), 3) « des actions purement humanitaires (eau, nourriture), une fois le territoire sécurisé. Ce que les Européens peuvent faire et savent faire. »
- Ce type d'opérations d'intensité moyenne « permet de rassurer beaucoup de pays qui ne veulent pas entrer dans un théâtre d'opérations », indique le président français, de dégager les forces françaises et africaines de certaines tâches, pour continuer la sécurisation, et permettre ensuite une transition plus civile « avec l'organisation d'élections démocratiques ».
- L'envoi d'un **battlegroup** paraît pour l'instant difficile. La permanence échoit, en effet, aux Grecs et à d'autres pays. Un diplomate confirme l'analyse de B2 : « les Grecs ne sont pas prêts de le faire ». En revanche, après le 1er juillet, cette option pourrait être rouverte.

La leçon de ce travail

Au-delà de la Rép. centrafricaine, « c'est une impulsion plus générale qui est donnée, à une politique de la PSDC plus construite, plus intégrée, plus rapide, plus réactive » - remarque un haut responsable français. « On aura d'autres foyers de crise, dans des pays loin d'Europe mais qui concernent l'Europe, sur la lutte anti terroriste, les routes de la drogue, il y a une dimension de sécurité, qui a été délaissée, jusqu'ici. C'est une question politique. Et c'est une de ces leçons du Sommet. »

() « Il importe d'apporter un soutien aux pays et organisations régionales partenaires, en mettant à leur disposition, selon les besoins, des actions de formation, des conseils, des équipements et des ressources, afin qu'ils puissent améliorer progressivement leur capacité à prévenir ou à gérer des crises par eux-mêmes. »*

Un soutien pour la Centrafrique. Oui mais dans un cadre européen



La demande française de solidarité financière pour l'opération en République centrafricaine, réitérée au cours du Conseil européen des 19 / 20 décembre n'a pas suscité de la part des Chefs d'Etat et de gouvernement une adhésion formidable. Ceux-ci sont prêts à une solidarité de différents types (opération militaire, aide

humanitaire, soutien logistique....) mais dans un cadre européen.

Angela Merkel (Allemagne) : Pas de financement sans implication politique

Pas de financement sans implication politique. « Nous ne pouvons pas financer une mission militaire, dans laquelle nous ne participons pas au processus de décision » a affirmé avec force Angela Merkel à son arrivée. « Je l'ai dit clairement à François Hollande, et (...) François Hollande en a convenu (...). Nous devons décider s'il y a une responsabilité européenne pour cette mission ». Et cela suit une procédure précise : « nous avons besoin d'un Conseil des ministres, c'est-à-dire d'une réunion des ministres de la défense ». La participation reste donc bien conditionnelle. « S'il y a une responsabilité commune, nous trouverons plusieurs participants à cette mission », a affirmé la chancelière allemande. Quant aux autres formes de soutien à l'opération Sangaris, la chancelière est aussi claire. « Pour ce qui concerne une participation avec des troupes, il n'y aura pas de contribution allemande. Je l'ai dit au président François Hollande. On parlera d'un soutien autre que par des troupes. »

L'intervention est nécessaire et la réponse devra être rapide. « Au fond, l'intervention en Centrafrique, comme on l'a vu au Mali, est nécessaire » a cependant affirmé Angela Merkel, qui ajoute « j'ai très clairement dit à François Hollande que nous allons examiner cela (et) devons décider rapidement. »

Une opération européenne n'est pas exclue. « Dans un premier temps, nous avons parlé d'une révision ou d'un réexamen du mécanisme Athena » a affirmé Angela Merkel à l'issue du Conseil. « Lors de la prochaine réunion, nous nous pencherons sur une possible

opération européenne ». Si la chancelière s’oppose à tout « financement rétroactif », elle ouvre ainsi la porte à un « financement possible à travers une (mission) militaire ou une (mission) civile. Rien n’est exclu » a-t-elle conclu.

Werner Faymann (Autriche) : décider ensemble

Pas de soutien financier, du côté du chancelier fédéral autrichien. « C’est important dans une mission que nous décidions avant. L’argent vient et les finances arrivent si on peut faire une politique ensemble et si l’on veut porter ensemble un projet. » précise le chancelier. Et d’ajouter : « On (ne) peut pas (faire une intervention) et venir présenter la facture après. »

Un soutien humanitaire avec l’Union européenne. Le chancelier met l’accent sur les « grands problèmes humanitaires en particulier en Centrafrique ». « Une réponse humanitaire forte est nécessaire ». « L’Union européenne ne peut pas être indifférente » déclare le chancelier fédéral.

Elio di Rupo (Belgique) : un soutien strictement sur le plan européen

Le Premier ministre belge, Elio di Rupo a rappelé sa participation logistique à l’intervention française avec « deux avions » : « mais pour le moment rien d’autre. On peut examiner cela mais sur un plan européen et certainement pas sur le plan bilatéral ». En somme, la France devra attendre avant d’obtenir un soutien : « Nous allons examiner d’éventuels efforts supplémentaires dans un cadre européen plus large. »

NB : Selon nos informations, les pays de Visegrad (Hongrie, Pologne, Rép. Tchèque, Slovaquie), pourraient aussi envisager, dans ce cadre, de faire une offre groupée.

Le Fonds pour les opérations PSDC ? Détails de la proposition française

Publié le [18 décembre 2013](#) par [Nicolas Gros-Verheyde](#)

Le président français, François Hollande en a fait son cheval de bataille pour le Sommet défense. Et les Français comptent bien que les conclusions, finalement adoptées le 19 décembre, par les Chefs d’Etat et de gouvernement mentionnent expressément la possibilité de mettre en place un Fonds pour les opérations militaires de maintien de la paix

(PSDC) de l'Union européenne.

Pour des opérations européennes

Il n'est pas question comme on avait cru le comprendre de financer des opérations menées à titre national, type Serval (Mali) ou Sangaris (Centrafrique). « Il s'agit de financer des opérations européennes et pas celle d'un pays » précise un expert du dossier. Pour l'Élysée, le « *financement* » sera déclenché « dès lors que l'opération est européenne ». L'objectif de cet instrument de financement « permanent (sera) d'apporter les ressources nécessaires, dès lors que l'Union européenne est engagée ». Et ce sera une « décision européenne » qui avalisera le financement.

Une série de questions à régler

« Le montant du fonds, les conditions de déblocage, l'origine des ressources, dans quel cadre – communautaire ou extracommunautaire –... » ce sont quelques-unes des questions qui sont « posées et doivent être réglées au plan technique ». Mais estime un diplomate, « on doit pouvoir exploiter l'ensemble des ressources du Traité, qui sont puissantes ».

Une question de solidarité

« Certaines nations s'engagent dans les opérations ou missions européennes, en apportant des troupes ou des moyens économiques. Cela est normal et solidaire ». Si certains pays ne souhaitent pas intervenir, « c'est naturel. Nul ne peut obliger 28 armées à intervenir ». Mais « ils peuvent exprimer leur solidarité ». Après tout « il s'agit de défendre des valeurs européennes, la stratégie de paix et sécurité de l'Europe ».

Prise de conscience et début des négociations

A l'Élysée, il y a un certain retour à la réalité après les propos emphatiques du président dans son interview à France 24 et RFI ([Un fonds européen pour les opérations de maintien de la paix \(François Hollande\)](#)). Le fonds ne sera pas mis en place tout de suite. Et on en semble bien conscient. « La priorité pour le Sommet est d'engager le travail. On ne va pas créer ce fond après demain, il faut du temps. (...) Notre objectif, c'est plutôt une prise de conscience de l'enjeu de solidarité, et un accord du Conseil européen pour travailler rapidement sur ce sujet, avec un mandat donné pour régler toutes les questions posées, assorti d'un calendrier ».

Rendez-vous pris d'ici fin juin 2014 ?

Une décision « avant la fin du premier semestre de 2014 » est ainsi souhaitée. Soit sous la présidence grecque, ce qui n'est pas un hasard. La Grèce est un des pays qui soutient cette proposition. « *Je n'ai pas entendu de pays qui se soient exprimés contre* » estime-t-on côté

français. D'autres diplomates sont plus prudents : « quelques pays sont pour, je le sais. D'autres ne se sont pas automatiquement exprimés ».

Premiers commentaires

1. Le fonds – tel qu'envisagé – aboutirait à un renversement du principe actuel qui veut que seuls certains coûts des opérations militaires menées au titre de l'UE soient financés sur une « caisse commune », le fameux « mécanisme Athena ». Il poserait le principe d'un remboursement plus large de certains frais.
2. Le dispositif Athena doit être révisé d'ici la fin 2014 (plutôt au second semestre). Mais on connaît les résistances à un élargissement des coûts communs : d'un côté, le Royaume-Uni pour des raisons idéologiques ; de l'autre, l'Allemagne et quelques autres, pour des raisons concrètes (de paiement de la note). L'idée d'un nouveau Fonds permettrait ainsi de dépasser la problématique actuelle et de reposer le problème ailleurs.
3. Toute la réussite de ce projet repose cependant sur l'accord de l'Allemagne, principal contributeur de l'UE. La rencontre au sommet entre Angela Merkel, nouvellement réélue, et François Hollande, ce mercredi à l'Élysée sera un élément test des suites à donner à cette idée.
4. Ce Fonds aurait certainement un avantage. Débloquer une situation aujourd'hui dans l'impasse. Personne ne veut se l'avouer. Et chacun recouvre d'un voile pudique la réalité. Mais il est un fait avéré que plusieurs pays ont renoncé à s'engager dans une opération européenne pour des raisons purement financières. Cela a été le cas de la Roumanie dans EUFOR Tchad, de la Grèce dans l'Océan indien (pour la piraterie), du Portugal pour l'opération EUTM Mali... Les exemples sont nombreux.
5. Si on ne résout pas la quadrature du cercle, les prochaines opérations militaires se feront toujours avec les mêmes « protagonistes » (France, Allemagne, Belgique, un peu Italie et Espagne). C'est limité et inégal !

Lire aussi (sur B2) un papier d'opinion publié en avril 2013 (prémonitoire ?) : [Pour un fonds européen de sécurité ou de gestion de crises ?](#)

IV. LES POSITIONS DES ÉTATS MEMBRES CE QU'ILS ONT DIT



La réunion des Chefs d'Etat et de gouvernement, le 19 décembre (© Thierry Monasse / B2)

Sommet Défense : ce qui s'est dit dans la salle

Publié le [26 décembre 2013](#) par [Nicolas Gros-Verheyde](#)

Voici quelques éléments de la discussion entre les « Chefs » jeudi (19 décembre) lors du Sommet Défense (tels que nous avons pu les reconstituer).

Contents de discuter de Défense

Selon nos informations, la partie « défense » du Conseil européen a commencé par une « discussion stratégique ». La plupart des Chefs d'Etat et de gouvernement semblaient « contents de parler de Défense et de stratégie » explique un de nos interlocuteurs, et – sans doute aussi de s'extraire de certaines questions trop techniques ou trop économiques –. Les leaders européens semblent tous conscients des « défis », tant au niveau budgétaire que de sécurité. Le pivot américain est dans les têtes de chacun. La nécessité de travailler « avec l'OTAN comme de travailler ensemble » a été rappelée par plusieurs Chefs autour de la table, tout comme celle d'avoir « des capacités – pas automatiquement communes », mais au moins partagées et renouvelées (drones, etc...). Loin des médias, l'attitude des Chefs est parfois différente. David Cameron a, apparemment, été beaucoup moins tranchant qu'à l'extérieur.

OTAN – UE : nécessité de trouver une solution pour Chypre

Le secrétaire général de l'OTAN, A.F Rasmussen, qui était présent lors du début de la réunion – mais pas lors du débat – a insisté sur les « valeurs communes » qui réunissaient les deux organisations. En se dotant des capacités – qui lui manquent, « l'Europe va devenir plus forte. L'Europe va devenir un acteur de la sécurité » a-t-il assuré, soulignant que « le prix à payer pour ne pas s'occuper de la sécurité est plus élevé que le prix de la sécurité lui-même ». Sur la coopération entre l'OTAN et l'UE, si Rasmussen a souligné que dans les opérations il n'y avait pas de problème majeur de coordination, en revanche, « la question politique (de la coopération entre les deux organisations) ne serait réglée que quand une solution serait trouvée pour Chypre ». Lire : [Renforcer les capacités des Etats membres n'est pas contradictoire avec une OTAN forte](#)

Une nécessité : faire face à la fragmentation

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a tenu à insister sur plusieurs points : la nécessité de coopérer ensemble, « en développant des moyens, en les acquérant,

les utilisant ou assurant leur maintien en condition. Les approches de coopération peuvent recourir à différents moyens. Mais travailler ensemble a de clairs avantages ». Le président du Conseil européen a aussi insisté sur le risque de perte technologique et la fragmentation des marchés. Les projets mis sur la table (drones, ravitailleurs, satellites de communication ou moyens de lutter contre les cyber-attaques) servent les besoins de sécurité mais ils permettent aussi de servir l'industrie (européenne) de la défense et aussi les emplois. Télécharger le [compte-rendu](#) à la presse.

Des positions classiques

Chacun des chefs d'Etat et de gouvernement a ensuite mis en avant les points qui lui tenaient le plus à cœur.

Angela Merkel (Allemagne) a insisté sur les drones, comme une priorité pour l'Europe, précisant cependant que certains types de drones n'étaient pas possibles pour Berlin (les drones armés notamment). La chancelière allemande a mentionné également le projet de soutenir la restructuration des forces de sécurité, dans les pays tiers, en apportant non seulement formation et conseils mais aussi équipements (notion qui figure dans les conclusions).

Pour **Mariano Rajoy** (Espagne), il y a une nécessité d'avoir « une vision partagée » face à des risques et des défis communs. « Aucun pays membre ne peut agir tout seul ». Il y a un « effet multiplicateur » de l'Union européenne qui a différents outils pour répondre aux crises (que n'ont pas automatiquement tous les Etats membres).

Enrico Letta (Italie) a voulu porter l'attention sur le « prix du manque d'intégration », insistant sur la sécurité maritime (deux notions qui ne déconcerteront pas les lecteurs de B2 qui ont déjà lu [Sommet défense : l'Italie veut faire des économies d'échelles](#)). Selon le président du Conseil italien les « quatre projets » soutenus par l'Agence européenne de défense et par le Conseil européen vont dans le bon sens.

Donald Tusk (Pologne) a insisté sur le développement d'une industrie de défense « équilibrée » sur tout le continent. Un point de vue qui ne surprendra pas car c'est une constante polonaise depuis plusieurs mois qui a conduit à un blocage lors du dernier conseil des ministres de la Défense (lire : [Conclusions sur la PSDC repoussées à plus tard](#)). Le Premier ministre polonais a aussi insisté sur le fait qu'il n'y avait pas de « course entre l'UE et l'OTAN. La coopération européenne ne va pas faire de concurrence à l'OTAN ».

François Hollande (France) a insisté sur la nécessité d'avancer sur la question du financement des missions PSDC. La question du Centrafrique a été, surtout, évoquée le

second jour du sommet (20 décembre). Avec deux constats. Le premier est un remerciement à la France pour être intervenu « La réponse française en Centrafrique a permis d'éviter le désastre d'une guerre civile, voire même peut-être un génocide » a résumé le président Van Rompuy. Le second tient davantage de l'admonestation : il est plus facile d'obtenir un soutien à une opération quand il y a une discussion au préalable, ont expliqué plusieurs leaders. Lire : [Un soutien pour la Centrafrique. Oui mais dans un cadre européen](#)

David Cameron (Royaume-Uni) a répété ses messages-clés. Mais, apparemment sans la vigueur et la force des déclarations, qu'il avait tenues dehors devant la presse en entrant. Le message était cependant bien ferme. « L'OTAN est la clé de la sécurité en Europe ». « L'Etat est – et doit rester – le cadre institutionnel dans lequel se déploient les armes et les interventions stratégiques ». Et il n'est pas question que l'Union européenne « puisse acquérir ou se doter de capacités » en matière de défense. Un point sur lequel le leader britannique a obtenu raison puisque la possibilité d'étudier un mécanisme d'acquisitions en commun a été supprimée des conclusions. Dans l'ensemble, cependant, le point de vue britannique était plutôt isolé, nombre de participants étant au contraire pour un renforcement du rôle de l'Union européenne en matière de sécurité. Le point de vue de la présidente lituanienne – qui termine son rôle de présidence tournante – est à ce sujet éclairant.

Renforcer la sécurité de toute l'Europe

Pour **Dalia Grybauskaitė** (Lituanie), en effet, l'état des lieux a « considérablement changé depuis la stratégie européenne de sécurité », adoptée il y a dix ans. L'Europe est confrontée à de nouvelles menaces « plus modernes et plus dynamiques. (...) L'accumulation de capacités militaires dans le voisinage de l'UE, les cyberattaques contre (des) Etats membres, les perturbations de l'approvisionnement énergétique, les blocus économiques, et les attaques contre l'information sont préoccupantes » a-t-elle souligné. Et il est nécessaire de trouver « une nouvelle évaluation de l'environnement stratégique, prévoyant un renforcement du rôle de l'UE pour assurer la sécurité des Européens ».

Si l'OTAN assure « avec succès la défense et la sécurité sur le continent, l'Union européenne doit également avoir une attention continue sur ces questions ». Il est également « nécessaire de renforcer le partenariat stratégique et de coopération politique entre l'UE et l'OTAN », en particulier dans la planification et l'échange d'informations de défense. « Assurer la sécurité et la stabilité dans le voisinage de l'UE est aussi une autre question-clé pour la Lituanie » a-t-elle déclaré. « Plus le voisinage de l'Europe sera sûr et stable, mieux sera assurée la sécurité de l'ensemble de l'Europe ». La Lituanie veut ainsi «

travailler à une réponse plus active de l'UE face aux cyber-menaces et la sécurité énergétique, et mettre davantage l'accent sur la sécurité maritime de l'UE ».

S'abonner à B2 !

Bruxelles2 est le premier webnews francophone consacré à l'Europe de la
Défense,

la politique étrangère et aux pouvoirs européens.

Pour être informé avec un temps d'avance,
approfondir, décrypter, anticiper, ...

Abonnez-vous à « B2 Le Club » !

S'abonner en ligne

Offres spéciales pour journalistes, ONG, universités et centres de
recherche

Contact : club@bruxelles2.eu

Ce que propose le Club : « devenir membre du club »

A. F. Rasmussen : Renforcer les capacités des Etats membres de l'UE n'est pas contradictoire avec une OTAN forte

Accueilli avec les honneurs au Conseil européen – point de presse VIP à l'entrée vers 16h et conférence de presse dans la salle normalement réservée à la présidence européenne – Anders Fogh Rasmussen, secrétaire général de l'OTAN, s'est montré enthousiaste sur les décisions en matière de capacités, prises par les Européens. « Le moment est venu d'agir. Si nous ne prenons pas au sérieux notre défense, les Américains du nord vont se demander pourquoi le faire à notre place. » Renforcer les capacités des Etats est une bonne chose mais n'est en rien « contradictoire avec une OTAN forte ».

Renforcer les capacités : nécessaire...

« Dans nos missions, nous voyons qu'il y a des lacunes » a-t-il ajouté. Pour le secrétaire général de l'OTAN, l'urgence est dans les programmes de drones, le ravitaillement en vol et le transport lourd. « Je me félicite de l'accent de plus en plus fort sur le transport aérien lourd. Il y a actuellement 170 avions de transport lourd. C'est une très belle démarche. » Sur les décisions concrètes, il n'implique pas l'Organisation mais donne son avis personnel. « C'est à l'Union et non à l'OTAN de gérer ces politiques industrielles. Mon avis personnel est qu'une des façons de les rendre plus compétitives est d'ouvrir les marchés. »

... et pas contradictoire avec OTAN

« *Ce n'est ni l'UE ni l'OTAN qui vont gérer ou former ces moyens.* » Il précise bien qu'il « ne s'agit pas de créer une armée européenne. L'OTAN restera la base de la sécurité européenne et transatlantique. Je ne vois pas de contradiction entre des Etats membres forts et une OTAN forte. Nous nous renforçons mutuellement. Il faut coopérer particulièrement dans nos approches pour la sécurité maritime et la cybersécurité, mais également dans les exercices de formation de nos partenaires, qui ont besoin de notre soutien. » Et d'ajouter : « Les doublons sont un luxe que l'on ne peut pas se permettre ».

Plus de coopération européenne, mais...

« Nous avons besoin d'une plus forte coopération sur la défense en Europe. Si les Etats nationaux investissent pour plus de défense, cela renforcera leur contribution à l'OTAN.

Nous avons besoin de développer plus de capacité, des drones d'observation, des transports lourds, J'apprécie que le Conseil européen s'empare de ce problème. » Le secrétaire général de l'OTAN appelle à plus « de coordination entre les Etats membres ».

Le secrétaire général de l'OTAN ne veut pas interférer dans les décisions européennes ! « La question du développement des capacités devrait être dans les conclusions, mais c'est une décision de l'Union européenne. J'apprécie que le Conseil européen se focalise sur la défense et la sécurité. Une plus forte défense en Europe renforcera l'OTAN » a-t-il insisté.

Centrafrique : « Nous avons besoin de pays comme la France »

Interrogé par B2 sur la nécessité d'une intervention européenne en République centrafricaine, Rasmussen a exprimé son « appréciation pour l'action rapide et déterminée de la France au Mali et en Centrafrique. Ces opérations sont nécessaires pour lutter contre le terrorisme, pour sauver des vies et, en général, pour stabiliser notre voisinage. » Et d'insister : « Nous avons besoin de plus de pays comme la France, avec ces capacités et cette volonté d'agir ». Il a d'ailleurs signalé que la France « *ne sera pas seule* » en Centrafrique.

Le financement des missions PSDC

Quant au financement des opérations PSDC, le Secrétaire général de l'OTAN considère qu'il y a trois façons de « mieux utiliser les ressources en matière de sécurité et défense : augmenter les financements, mieux utiliser les financements actuels avec une « défense intelligente » et redistribuer les ressources ».

Les déclarations à l'entrée du Sommet

Quelques leaders européens se sont exprimés face à la presse à leur entrée de la réunion du Conseil européen, le 19 décembre, avant la discussion sur la sécurité et la défense européenne.

David Cameron (Royaume-Uni) : La « ligne de démarcation »

David Cameron ne fera pas de concessions sur l'Europe de la défense (Lire : [David Cameron sonne la charge \(héroïque\) ...](#)) « La discussion de cet après midi, c'est important » a affirmé le Premier ministre britannique. « Cela fait sens pour les Etats membres de coopérer sur les sujets de défense pour garder notre sûreté, c'est dans notre intérêt. Mais ce

n'est pas 'bon' (right) pour l'Union européenne d'avoir des capacités, armées, air force, et tout le reste...» a t-il ajouté. « Nous devons faire une démarcation entre la coopération qui est 'right' et les capacités de l'Union européenne qui sont 'wrong'. Nous faisons de bon progrès. »

Angela Merkel (Allemagne) : l'option de la coordination européenne

La chancelière allemande a déclaré : « Nous allons discuter de l'évolution de la situation en Centrafrique. Nous devons avoir une politique coordonnée au niveau européen, notamment pour soutenir les crises régionales, comme par exemple au Mali. »

Elio di Rupo (Belgique) : les « étapes » sur la Défense

Elio di Rupo, Premier ministre belge, reste optimiste sur la défense « On va parler des prochains pas pour l'Europe de la défense. On n'est pas à une Europe de la défense intégré mais on franchit des étapes. »

Donald Tusk (Pologne) : pas de percée sur la défense

Pour la Pologne, « les conclusions défense, ce n'est pas une percée » mais il y a « quelques bons résultats par exemple sur les battlegroups et le renforcement de l'Agence européenne de défense ».

François Hollande (France) : l'industrie de défense

C'est l'industrie de défense que François Hollande met en avant : « La France a toujours voulu des progrès, elle a pris des initiatives, nous pouvons avoir des résultats, notamment sur l'industrie de défense, sur des matériels qu'on peut promouvoir, des drones de nouvelle génération qui pourraient être une des réalisations de l'Europe. »

Nous n'avons pas l'intention d'attaquer la Russie

A propos des **missiles russes** à la frontière polonaise, A. F. Rasmussen rappelle que le bouclier anti-missiles de l'OTAN est « purement défensif » et « a pour but de fournir de la défense. Cela ne justifie pas de prendre des contre mesures (...) Nous n'avons pas l'intention d'attaquer la Russie ».

Martin Schulz (Parlement européen) : des économies

Martin Schulz a insisté sur « la manière dont les structures parallèles de défense des Etats membres coûtent de l'argent ». Selon lui, « ces doublons (...) peuvent être évités et l'Union européenne a un rôle à jouer ».

L'Italie veut faire des économies d'échelles

L'Italie s'attend « à un renforcement de l'efficacité et des capacités de la PSDC » au Conseil européen, affirme un diplomate national. Cependant, le pays veut afficher son « réalisme » face à la situation économique et la diminution des budgets de défense.

Soutien aux programmes capacitaires

L'Italie soutient ainsi « la recherche et la technologie dans le domaine de la défense comme le propose l'Agence européenne de Défense » assure un expert. Les quatre programmes capacitaires (drones, communication satellite, ravitaillement, cyber défense) sont donc pleinement « soutenus » par la péninsule.

Des économies d'échelles

Ce sont les déterminants économiques qui sont cependant fortement mis en avant : « La diminution des budgets nationaux nécessite une plus forte coopération » nous explique un expert du dossier. « Nous avons un point de vue de réalisme ». En somme, pour l'Italie « les économies d'échelles passent par plus de coopération ». Dans ce contexte, l'Italie appelle à développer des synergies entre les Etats membres pour développer des projets communs ».

- Notons que c'est sous la présidence italienne de l'UE (au second semestre 2014) que devront être remis certains rapports notamment sur un mécanisme d'acquisitions en commun ou un cadre politique pour les acquisitions.

Stratégie maritime et sécurité aux frontières

L'Italie a également largement influé pour que les conclusions du Sommet reprennent deux axes supplémentaires : 1) doter l'Union européenne d'une stratégie maritime (priorité soutenue par la France et la Grèce) ; 2) renforcer la PSDC pour améliorer la sécurité aux frontières dans les pays tiers. Un dernier point qui ne figurait pas dans les premiers projets de conclusions qui ont circulé (version du 9 décembre) et qui a été rajouté ensuite (version du 16 décembre). Une mention qui permettra aux diplomates nationaux de souligner combien la lettre des ministres de la Défense et des Affaires étrangères a été entendue.

(Loreline Merelle)

Les dix priorités françaises pour le Sommet

Pour la France, la tenue du « Sommet Défense » est un enjeu important, en soi. Voir ce thème porté devant les Chefs d'Etat et de gouvernement a toujours été une priorité française.

Le Sommet Défense : une priorité en soi

La dernière fois que le Conseil européen s'est penché sur ce sujet, c'était d'ailleurs sous présidence française, fin 2008. Et tout le travail effectué avant ce nouveau sommet est déjà un signe important. « C'est un rendez-vous fixé il y a un an. Ce qui veut dire qu'il y a un an de travail très important » souligne un diplomate français. Et d'ajouter : « Ce Conseil ne sera pas la fin de l'histoire mais le début d'un processus qui correspond au besoin de prendre des mesures concrètes. » (*).

- B2 a cerné une dizaine de priorités parmi les éléments qu'ont mis sur la table les Français.

Première priorité : le fonds des missions PSDC

Outre la proposition de François Hollande d'un Fonds européen pour les missions PSDC (dont B2 a déjà donné nombre de détails, lire : [Le Fonds pour les opérations PSDC ? Détails de la proposition française](#)), les priorités françaises pour ce Sommet défense sont multiples pour combler les lacunes des missions ou des battlegroups, renforcer les capacités de défense ou l'industrie de défense. La stratégie de sécurité maritime et de sécurité aux frontières, comme les Balkans et l'Afrique figurent parmi les priorités. L'autonomie stratégique et la sécurité d'approvisionnement constituent des mots-clés.

2e priorité : Améliorer le fonctionnement des missions

Pour la France, de façon plus générale, il faut « être précis » pour voir « comment améliorer les opérations et les missions ». La France soutiendra donc « tout ce qui peut être dit ou fait pour renforcer les moyens disponibles : formation, équipements, financements, ... ».

3e priorité : Relancer le débat sur l'utilisation des battlegroups

Le constat est simple : « les battlegroups n'ont jamais été utilisés ». La France a donc « proposé un mandat pour améliorer les capacités et la rapidité d'action de l'Union

européenne, pour qu'elle puisse agir dans d'autres situations ». Autrement dit, il faut « continuer le travail pour permettre le déploiement des battlegroups, voir pourquoi ça n'a pas marché jusqu'à présent et ce qui manque ». Côté français, on souhaite que les partenaires européens se penchent à nouveau sur ces unités et se demandent « comment être en mesure d'agir dans des situations comme celles que l'Union européenne a connues ». On regrette « le manque de réactivité face aux urgences ». C'est une question « d'efficacité » car des « moyens européens sont engagés (50 millions d'euros pour la MISCA) et les pays mettent à disposition des moyens militaires ».

4e priorité : Comblent les lacunes capacitaires + acquisitions

Les capacités de défense sont « aujourd'hui insuffisantes pour agir rapidement et efficacement » souligne-t-on à Paris. « Il faut combler les lacunes, établir des moyens pour agir, qui peuvent être mis à disposition de l'Union européenne ou de l'OTAN, selon les choix que les Etats Membres en feront. » Face aux évolutions géopolitiques et stratégiques mondiales « les États doivent être en mesure de prendre leurs responsabilités ». L'objectif fixé au Sommet est donc de « lancer les programmes concrets préparés par les ministres, qui combler des lacunes et peuvent créer une dynamique ». Un aspect essentiel est « l'acquisition en commun d'un certain nombre de matériels ». Le texte devra accorder « un mandat à l'Agence européenne de défense, qui peut jouer un rôle central dans la définition de ces instruments ».

5e priorité : Renforcer l'industrie européenne

« L'industrie européenne est puissante, mais elle reste fragmentée » souligne-t-on. On souhaite des conclusions fortes pour « maintenir la compétitivité, être capable de maintenir les programmes dans tous les domaines ». Il faut « plus d'intégration, des normes communes, des certifications ».

6e priorité : Autonomie stratégique et sécurité d'approvisionnement

L'autonomie stratégique comme la sécurité des approvisionnements sont aussi des mots-clés que les Français veulent voir figurer dans les conclusions. Des engagements tout autant politiques que concrets. Car des rapports sont attendus sur au moins le deuxième mot-clé.

7e priorité : Stratégie maritime

C'est un sujet qui a été incontestablement porté par la France et les pays méditerranéens (Grèce, Italie...). « Grâce à l'expérience de l'opération Atalanta », la France insiste pour se

tourner maintenant vers le Golfe de Guinée, « où sont les nouveaux enjeux ». (Lire: [Face à la piraterie en Afrique de l'Ouest, l'UE cherche une stratégie commune](#)).

8e priorité : La gestion des frontières

A l'Élysée, on insiste sur l'importance de donner aux missions des « moyens pour la bonne gestion des frontières dans les pays où les moyens ne sont pas encore suffisants ». D'autant que cela « crée un risque ». Référence ici à la région sahélienne en général et à l'urgence pour le cas de la Libye.

9e priorité : Doter l'Afrique de capacités de sécurité

Paris souhaite « ces ressources que nous pouvons mettre à disposition des forces en Afrique ». Le sommet UE / Afrique en avril sera un moment clé pour « que les pays africains et leurs organisations soient en mesure d'assurer leur sécurité » et leur céder cette « responsabilité ».

10e priorité : Permettre une transition dans les Balkans

La mention des « Balkans » est importante pour Paris qui entend, un moment donné, que la question du relais de la KFOR par une force européenne soit abordée. Pour l'instant, ce relais ne figure cependant pas de façon explicite dans les conclusions.

(Nicolas Gros-Verheyde avec Léonor Hubaut)

(*) NB: un point de vue partagé par nombre de délégations et au niveau européen également.

Une position belge ambitieuse

Après proposition du ministère de la Défense et plusieurs réunions interministérielles, la Belgique a fixé sa position sur la PSDC pour le sommet européen des 19 et 20 décembre. Sans surprise, nous avons là une position avant-gardiste, où la Belgique garde aussi intacte que possible le flambeau européen de la PSDC, malmené en ces temps de crise et d'absence d'empathie politique. Il faut « changer les mentalités » insiste un diplomate belge et « veiller à l'application » de ce que le Conseil européen aura décidé « en mettant, au moins une fois par an, le sujet de la sécurité et de la défense (PSDC) à l'ordre du jour du Conseil européen ».

Capacité européenne de planification

Pour les Belges, le focus doit ainsi être mis sur la capacité européenne de planification et de conduite militaire mais aussi de mise en œuvre rapide de **réaction rapide**, disponible et modulaire déployable de l'Union européenne (ERRC) dont il faut « tirer meilleur parti ». Sur le plan civil, c'est la capacité d'intervention humanitaire d'urgence (EU'FAST) qu'il faut approfondir. Il est demandé aux Chefs d'états et de gouvernement de charger la Haute Représentante d'établir les priorités pour les actions et engagements régionaux nouveaux. Ils souhaitent également examiner les « **incidences financières** découlant de l'utilisation des battlegroups », afin de mieux partager le fardeau. Le Conseil des ministres devrait être mandaté dans cette tâche, souligne la Belgique.

Développer les capacités : l'exemple des coopérations bilatérales

L'accent est mis sur les succès notables des coopérations bilatérales et régionales, notamment la coopération navale belgo-néerlandaise qui permet aux deux marines de maintenir une présence importante en mer, malgré les réductions drastiques de personnel et moyens. Un autre succès est celui de la coopération franco-belge pour la formation avancée de pilotes qui permet à l'armée de l'Air belge de disposer d'un avion d'entraînement moderne et à la Défense de régler ses problèmes opérationnels et économiques. Enfin le papier belge salue la coopération franco-allemande-Benelux dans l'aviation de transport avec le commandement européen EATC qui s'avère « un outil très précieux pour couper substantiellement les frais généraux et augmenter les économies d'échelle ». La position belge est favorable au concept de « souveraineté partagée », qu'ils souhaitent promouvoir.

Des actions concrètes pour développer les capacités

Le plat pays souligne également l'engagement du Conseil à offrir des **capacités clés** par le biais de projets concrets. Certaines ayant été définies lors du sommet de Gand de novembre 2010 et reprises aujourd'hui dans les conclusions du Conseil des ministres (Drones, Cyber, Renseignement, ravitailleurs aériens, etc.). Mais les « tricolores » défendent aussi « une efficacité optimale (...) par l'**acquisition**, la maintenance et la mise en œuvre de capacités futures ».

L'harmonisation des plans de défense

La Belgique se prononce en faveur d'« une forte impulsion vers l'harmonisation des plans de défense ». « Cela est crucial pour réduire les doubles emplois et permettre de se concentrer sur l'acquisition des capacités stratégiques manquantes. » Elle appelle ainsi à

l'élaboration « d'une feuille de route stratégique de défense, comme outil de coopération de défense systématique et à long terme », avec « un calendrier et des objectifs précis ». Dans le même esprit, le « rôle clé » de l'Agence européenne de défense dans la « coordination et l'orientation de la coopération (entre les pays et régions) afin d'éviter les doubles emplois et de combler les lacunes dans les capacités ».

Industrie de la défense : respecter les étapes...

Les attentes belges sur l'industrie de la défense européenne s'orientent vers son renforcement. Pour y parvenir, il faut accepter « les **étapes** pour développer davantage le marché européen des équipements de défense (MEED) et renforcer la base technologique et industrielle de défense européenne (BITDE) ». Ceci implique de créer une bonne base pour soutenir les PME, encourager des projets collaboratifs (notamment par des incitations) et réduire la **fragmentation** du secteur de la défense (harmonisation et certification).

... et soutien financier

Le Conseil devrait être l'occasion de charger « la Commission de développer des mesures de **soutien financier** et juridique pour préserver les technologies clés et les capacités industrielles de la BITDE (la Base industrielle et technologique de la défense européenne) », souligne le document.

Une campagne pour les citoyens

Enfin, sur la **visibilité** de la PSDC, une campagne de communication efficace pour les citoyens européens est souhaitée. (NB : La Belgique est ainsi l'un des rares pays à évoquer ce problème évacué bien souvent). Le **Parlement** européen et les parlements nationaux devraient être informés du déploiement et du suivi des opérations, défendent-ils également.

(Leonor Hubaut)

Les amendements britanniques

Publié le 17 décembre 2013 par Nicolas Gros-Verheyde

Les amendements apportés par les diplomates britanniques au projet de conclusions pour la partie « Défense » du sommet européen des 19/20 décembre sont intéressants à plus d'un

titre. Ils sont symptomatiques d'une position rétive à la PSDC et à une industrie européenne de Défense. Ceux qui ont lu l'article paru récemment « [L'OTAN la pierre angulaire, l'Europe le cale-pied](#) » n'en seront pas surpris (ceux qui ne l'ont pas encore lu devraient le lire !). Londres refuse l'établissement d'une politique européenne de défense qui prenne son envol ou son autonomie.

Et cette position, très idéologique, n'est pas uniquement destinée à un affichage « national » mais trouve sa traduction concrète dans le texte présenté au Sommet européen. Lors de la lecture commune de l'ensemble des conclusions, à la dernière réunion du Coreper, l'ambassadeur britannique a d'ailleurs passé une bonne partie de son temps à afficher les « lignes rouges » sur la Défense alors que d'autres sujets étaient aussi évoqués dans ce texte (Union bancaire, Union économique et monétaire...).

OTAN et Etats membres

Selon le projet de conclusions annoté qu'a pu ainsi lire attentivement B2, les diplomates britanniques ont soigneusement rajouté, dès qu'ils le pouvaient, des mots-clés comme le partenariat avec l'OTAN ou le partenariat transatlantique, et accolé – autant que possible « ses Etats membres » au mot « Union européenne ». Dès que possible, ils entendent remplacer le temps 'présent' (impératif au sens juridique) par un 'futur' ou inséré des étapes préalables avant des décisions : plutôt des options qu'une décision.

Pas d'autonomie stratégique

Quelques termes suscitent le courroux de Londres qui milite pour leur suppression. Il en va ainsi du « renforcement de l'autonomie stratégique de l'UE » ou de la notion « d'harmonisation » des besoins remplacée par « coordination ».

Pas de feuille de route pour la Commission

La « feuille de route et la rapide mise en œuvre des actions proposées par la Commission européenne » dans sa communication de juillet dernier ne trouvent pas grâce aux yeux britanniques. Tout comme l'espoir de voir adoptée « rapidement une directive sur la sécurité de l'information et des réseaux à travers l'UE » ou comme la demande faite à la Commission et l'Agence de défense européenne de développer un mécanisme d'acquisition en commun.

Même l'harmonisation de la certification suscite des réserves et plutôt que de voir l'Agence européenne de Défense développer une approche harmonisée, Londres préférerait seulement des « options ».

La position des « Visegrad »

Publié le [18 décembre 2013](#) par [Loreline Merelle](#)

« Donner un nouvel élan à la coopération de l'Union européenne ». C'est ainsi que les Premiers ministres des quatre pays constituant l'espace Visegrad (V4) résument l'enjeu du sommet consacré à « la défense et la sécurité européenne ». Dans une lettre adressée à Herman Van Rompuy, le président du Conseil européen, les « 4 » soutiennent « l'implication de l'Union européenne dans les enjeux mondiaux liés à la sécurité et à la défense » et incitent « le Conseil européen (à) prendre des mesures ». « Le Conseil européen ne devrait pas être un événement “stand-alone” soulignent-ils, appelant ainsi à une « discussion régulière » sur ces sujets. Mais ils formulent aussi des nuances spécifiques sur le renforcement du partenariat transatlantique, une base industrielle plus équilibrée ou le soutien aux pays du Partenariat oriental...

Pour une PSDC plus efficace

Utiliser tous les instruments européens. Pour renforcer « l'efficacité, l'impact et la visibilité de la PSDC (...) et améliorer notre capacité à agir au moment opportun », il faut utiliser « la gamme complète des instruments militaires et civiles de manière flexible », souligne le document. La PSDC « doit [ainsi] être bien intégrée dans la mise en place des différents instruments européens disponibles en accord avec l'approche globale de l'Union européenne ».

Une révision régulière des missions et opérations PSDC. Accroître l'efficacité de la PSDC passe notamment par le réexamen (review) des opérations et missions de la PSDC : « les performances européennes dans la planification et la conduite des missions PSDC et des opérations » devraient ainsi être revues « sur une base régulière ».

Développer les activités civiles. Pour les pays de Visegrad, la dimension civile des missions constitue « le potentiel et l'outil unique de l'Union européenne ». Ils soulignent son rôle dans « la prévention de la crise et la reconstruction après le conflit » et souhaitent « un financement adéquat, flexible (...) et efficient ». Le V4 ne dédaigne pas pour autant l'opération militaire. Mais on sent bien que ce n'est pas leur priorité. « Le travail d'amélioration de l'utilisation aussi bien que de la flexibilité des Battlegroups européens » doit « continuer » soulignent-ils.

Un soutien aux programmes capacitaires et à l'industrie de défense

Des capacités européennes. Le V4 fait clairement référence aux quatre programmes capacitaires (drones, ravitailleurs, communications satellites, cyber-défense) identifiés par l'Agence européenne de défense et affiche son soutien au « développement des capacités militaires européennes (...), de la coordination et de la coopération ».

Une base industrielle plus équilibrée. Les pays appellent à « des efforts plus poussés sur le renforcement de la base technologique et industrielle de la défense européenne (BITDE) ». Les notions d'équité et d'équilibre sont particulièrement mises en avant. Ainsi, les opportunités offertes par la BITDE doivent être fournies « pour tous les Etats membres de l'UE ».

Les PME. Les V4 déclarent que « le renforcement de l'industrie de défense européenne devrait être réalisé main dans la main pour assurer un accès et une participation plus large des PME dans le marché de la défense européen et mettre en place des conditions équilibrées, transparentes et justes pour tous les utilisateurs du marché ». Un accès qui devrait être soutenu par « une meilleure utilisation des fonds structurels ».

Partenariats

Axe transatlantique. Loin de demander une plus grande autonomie de la PSDC vis-à-vis de l'OTAN, le V4 affirme avec force : « Nous ne pouvons et nous ne souhaitons pas agir tout seul. Un partenariat transatlantique fort et stable reste d'un intérêt partagé vital ». Et cela passe par « l'accroissement (...) de l'utilisation des standards communs pour la planification et le développement des capacités ».

Partenariat oriental. Les Etats du V4 ont réaffirmé leur volonté « d'intensifier le dialogue sur la sécurité et la défense entre l'UE et les pays partenaires, incluant ceux du voisinage de l'UE, et encourageant leur participation large aux missions et opérations européennes. Dans ce contexte, nous saluons la création d'un « Panel » sur la PSDC sous le partenariat oriental. » (NB : sur le sujet : [Une initiative pour créer un fonds PSDC « Partenariat oriental »](#))

(Loreline Merelle et Nicolas Gros-Verheyde)

Télécharger la [lettre](#)

La position de la Suède

Publié le [18 décembre 2013](#) par [Loreline Merelle](#)

Le développement des capacités et l'industrie de défense devraient être les principales priorités de la **Suède** pour le Sommet « Défense » des 19/20 décembre. Du côté suédois, on penche davantage vers la libéralisation et la mise en concurrence des marchés de défense nationaux, que vers la protection de l'industrie de défense. Une position qui est rigoureusement contraire à certains pays européens comme la Pologne. Membre du battlegroup nordique, la Suède aimerait que ces groupements tactiques soient davantage déployables et utilisables, quitte à ce que la question devienne plus politique. De façon générale, les Suédois sont satisfaits des conclusions du Conseil des ministres de la Défense du 18 novembre.

Les 4 priorités de la Lituanie

Publié le [15 juillet 2013](#) par [Nicolas Gros-Verheyde](#)



Les deux ministres Olekas et Le Drian à l'Ecole militaire (crédit : ministère français de la Défense)

S'exprimant à l'occasion du séminaire franco-lituanien organisé à Paris, le 12 juillet dans l'enceinte de l'Ecole militaire, le ministre lituanien de la Défense, Juozas Olekas, a exprimé 4 priorités pour le Conseil européen de la fin de l'année, consacré à la Défense.

1° Réviser la stratégie européenne de sécurité. « Le Conseil européen devrait, en premier lieu, donner un mandat pour la révision de la stratégie européenne de sécurité. Cette stratégie, en vigueur depuis 10 années, liste les défis de la sécurité et des menaces auxquelles l'Union européenne doit faire face. Mais elle ne donne pas d'orientations pour répondre aux défis de sécurité émergents » a-t-il expliqué. Cette stratégie a certes été modifiée en 2008 mais « pas vraiment mise à jour », a-t-il ajouté.

2° Battlegroups. « Nous devons renouveler les engagements politiques d'utiliser les battlegroups. Sans cette capacité de projeter des capacités militaires, de façon rapide, l'UE ne pourra pas être un acteur global dans la réponse de crise. » Le Ministre a ainsi opté pour une réforme de ses battlegroups avec une « approche (plus) modulaire ».

3° **Sécurité dans le voisinage.** « L'Union européenne doit s'engager et prendre davantage de responsabilité comme fournisseur de sécurité dans son voisinage immédiat. Le développement de partenariats avec ses voisins doit être renouvelé » a détaillé le Ministre, insistant en particulier sur le voisinage oriental. Les pays sont demandeurs. « L'Ukraine et la Moldavie participent déjà aux opérations de la PESC. »

4° **Nouveaux enjeux.** Enfin, le Ministre a rappelé « la nécessité de développer la capacité de l'Union européenne à répondre à des défis émergents » comme « le cyber ou l'énergie ». Un point de vue développé par le directeur de la politique de défense du ministère qui estime que la stratégie actuelle de sécurité de l'Union « sous-estime l'importance de la sécurité énergétique et ne répond pas vraiment aux menaces « cyber » ». Des « financements européens (devraient être débloqués) dans ces domaines où existent des technologies à double usage et qui pourraient bénéficier aux militaires notamment pour des entraînements » et « mises en situation ».

Paroles d'eurodéputés

Publié le [17 décembre 2013](#) par [Leonor Hubaut](#)

Nous avons écouté les eurodéputés parler de l'Europe de la défense, de l'industrie de la défense. Voici leurs paroles...

« Nous avons été naïfs » (Joseph Daul)



« Si l'Europe ne s'organise pas au niveau de la défense, nous n'existerons plus dans le nouvel ordre mondial. Nous avons été naïfs. La fin de la guerre froide y a été pour beaucoup. Le monde est en train de changer. Regardez ce qui se passe en Libye, au Mali, au Kosovo, en Centrafrique. Voyez le massacre des pauvres gens, des citoyens, en Centrafrique. L'Europe a un rôle à y jouer et doit être présente. Ce sont des missions auxquelles l'Europe sera de plus en plus confrontée. »

« Si nous voulons protéger nos *frontières*, cela suppose de renforcer notre capacité de réponse, également sur le plan militaire et avec des forces mixtes. L'Eurocorps constitue une avancée, mais ce n'est qu'un début. Les neuf États membres contribuent à notre sécurité commune, mais cela doit changer, ou alors nous acceptons l'ensemble de la misère du monde. »

Joseph Daul (UMP/PPE/ France) – président du groupe PPE

Des emplois menacés ... par un manque de coopération des Etats membres (Hannes Swoboda)



« Je dois dire très clairement que si près de 6 000 emplois sont aujourd'hui en danger avec EADS, c'est en partie parce que les gouvernements nationaux ne coopèrent pas et n'appliquent pas les mesures pour améliorer les structures et les industries européennes de défense. C'est scandaleux. Nous avons donc besoin de plus d'efforts en matière de défense, mais bien sûr, nous avons également besoin de cohésion sociale et de développement économique afin d'avoir le soutien des citoyens européens. »

Hannes Swoboda (S&D/Autriche) – président du groupe S&D

Une Europe de la défense 4 à 5 fois moins efficace que les Américains (Guy Verhofstadt)



« Je crois d'abord que la Défense européenne est un impératif car c'est un domaine que les États n'arrivent plus à financer sous sa forme actuelle. C'est une réalité : les États européens consacrent l'équivalent de 42 % des dépenses américaines à la défense, ce qui est beaucoup, parce que les dépenses américaines au niveau militaire sont énormes. 42 % ! Presque la moitié. Mais nous sommes à peine capables d'effectuer 10 % des opérations que les Américains réalisent. Cela signifie, si vous faites un petit calcul, que l'Europe est 4 à 5 fois moins efficace au niveau militaire que les Américains. C'est donc clair, il

faut continuer sur la base de Saint-Malo. »

Guy Verhofstadt (ALDE/Belgique) Président du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Ce n'est pas comme ça que nous allons réussir (Rebecca Harms)



« Nous risquons de mettre la charrue avant les bœufs. Il est bon de réfléchir. ... Si on commence par (réfléchir), cela permettra d'avoir une meilleure politique, plus commune. Nous avons très peu d'argent pour les politiques sociales et maintenant, voilà l'idée d'acheter des drones avec le budget européen ! Mon Dieu, mais qu'est-ce qu'il se passe ici ? Ce n'est pas comme ça que nous allons réussir. »

Rebecca Harms, (Verts/ALE) Coprésidente du groupe des Verts/Alliance libre européenne

L'Europe de la défense... c'est l'OTAN (Martin Callanan)

« Quand il s'agit de la défense en Europe, la bonne approche devrait être celle de la coopération, de la capacité et de la compatibilité. Et c'est l'approche que l'Europe a développé depuis plus de 60 ans sous l'égide de l'OTAN. Beaucoup de gens ici cherchent à la miner en mettant plus de bureaucratie dans l'Union européenne par le biais de la PSDC. Ils souhaitent ainsi créer des doublons en mettant en place une armée européenne par la porte arrière. »

Martin Callanan, (ECR/Royaume Uni) Président du groupe des Conservateurs et Réformistes européens

Le Sommet des lobbyistes d'armes (Gabriele Zimmer)

« Pourquoi n'utilisons-nous pas le sommet pour proclamer une vision, propre à nous – à l'Union européenne – qui contribuera massivement dans le monde à réduire l'arsenal des armes ? Au lieu de ça, nous organisons un sommet des lobbyistes d'armes ! ... Il ne faut pas être naïfs, nous ne sommes pas ceux qui décident sur l'industrie européenne de la défense. »

Gabriele Zimmer, (GUE-NGL/Allemagne) Présidente du groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique

Mettre en oeuvre les clauses du Traité de Lisbonne (Elmar Brok)

« Nous sommes pour l'OTAN. Nous croyons que l'OTAN est complémentaire, que nous avons besoin de l'OTAN pour la sécurité collective. Mais nous devons développer et utiliser nos propres compétences. S'il n'y a pas l'industrie européenne de défense, nous devons acheter ailleurs et ne seront pas indépendants. »

« Il s'agit de mettre en œuvre les clauses du traité de Lisbonne. La répartition des tâches permettra d'économiser de l'argent, d'être plus performants et d'avoir plus de capacités. L'Europe, c'est le Pooling and Sharing. »

Elmar Brok (PPE/Allemagne). Président de la commission des Affaires étrangères

Besoin d'un semestre européen de défense... mais pas des drones (Tarja Cronberg)

« Nous tenons donc à appeler les États membres à s'engager pour des

capacités européennes de défense robustes. Nous avons besoin d'un semestre européen pour les questions de défense et d'une plus grande coordination au niveau de l'industrie par l'harmonisation des normes et la certification des équipements de défense. Ce dont nous n'avons pas besoin, c'est de la recherche, du développement, de l'approvisionnement et de l'exportation de drones armés, entièrement automatiques et autonomes qui sont aptes à tuer sans intervention humaine. Nous demandons au prochain Conseil de renforcer la mise en œuvre de l'ensemble de la défense européenne. Les États membres de l'UE ont besoin d'approfondir considérablement leur coopération et leur coordination sur les aspects pertinents pour une PSDC efficace. »

Tarja Cronberg (Verts-ALE/ Finlande)

Le vent a commencé à tourner pour la PSDC (Geoffrey Van Orden)



« Sur le contenu défense, mise à part une liste de travaux à faire pour la Commission, les décisions seront très modestes. Je crois, en fait, que sur la sécurité commune et la politique de défense, le vent a commencé à tourner. Parmi les puissances européennes, il n'y a maintenant pas d'appétit pour une politique ambitieuse de l'UE en matière militaire. L'accent a été mis, à juste titre, sur des activités civiles en matière de prévention de crise, d'aide humanitaire et de reconstruction post-conflit. Beaucoup d'entre nous ont longtemps fait campagne pour un tel changement, afin que l'Union européenne fasse quelque chose d'utile, pour compléter plutôt que d'essayer d'imiter la force militaire de l'OTAN. Comme un haut général américain l'a dit, « l'UE a installé la plomberie, mais il n'y a pas d'eau ».

Geoffrey Van Orden (ECR/ Royaume-Uni) Vice-président ECR

Déployer les battlegroups en République centrafricaine (Andrew Duff)



« Le Conseil européen doit convenir d'un grand catalogue d'aspirations et d'intentions en matière de sécurité et de défense, mais ce qu'il pourrait faire – et doit faire – c'est prendre la décision de déployer les battlegroups en République centrafricaine pour soutenir les troupes françaises. J'ai été les voir. Ils sont un excellent exemple de la coopération militaire, de la mise en commun et le partage d'un réseau formé – état _de l'art, vif et, bien sûr, propre, parce qu'ils n'ont jamais été déployés depuis leur création en 2005, à cause d'un veto allemand d'abord, puis britannique. »

Andrew Duff (ALDE/Royaume Uni).

Manque de volonté politique, timidité et égoïsme nationaux (Maria Eleni Koppa)

« Nous devons avancer dans le domaine de la défense et de la sécurité. Malheureusement, d'après ce que nous avons vu jusqu'à présent, rien de tout cela ne se passera. En plus d'adopter les cinq projets pilotes, et au-delà de la promesse de réévaluer la situation en juin 2015, rien de concret. Le manque de volonté politique, la timidité et les égoïsmes nationaux semblent prévaloir une fois de plus et amener le Conseil européen au dénominateur le plus bas possible. »

Maria Eleni Koppa (S&D/ Grèce)

La défense commune doit être solidaire (Gay Mitchell)

« Il me semble qu'en ces temps d'austérité, s'il y avait une meilleure coordination entre les 28 États membres, plutôt que 28 budgets de défense distincts, nous pourrions économiser de l'argent et utiliser cet argent pour aider ceux qui ont le plus besoin dans notre économie ? La défense commune (...) doit (être) solidaire. Cette solidarité doit aller dans les deux sens. Il y a des préoccupations au sujet de la souveraineté et je pense que la façon de traiter ce problème est de dire aux pays neutres et non alignés qui veulent s'inscrire dans une défense commune de l'UE que l'article 5 ne sera pas automatique. Ce sera un protocole. Il donnera aux pays la possibilité de participer ou de se retirer. »

Gay Mitchell (PPE/Irlande). Membre du bureau

L'UE est dans une crise politique profonde mettant en danger sa sécurité (Ana Gomes)

« Regardez Lampedusa et la spirale d'insécurité en Libye. L'UE est dans une crise politique profonde : incapable de se ressaisir, ses États membres agissant réellement dans la rivalité, mettant la sécurité de l'Europe en danger et ne respectant même pas l'obligation humanitaire pour sauver des vies en danger en mer. Les menaces énergétiques, cyber et maritimes, ainsi que le crime organisé et le terrorisme, ne sont pas traitées de manière adéquate par le Conseil, qui, malgré la rhétorique n'investit pas dans la base industrielle et technologique nécessaire pour construire une politique de sécurité et de défense autonome et commune – juste le contraire. Regardez le Mali, regardez la République centrafricaine. La France a dû s'y déplacer rapidement et seule. Voulez-vous une preuve plus flagrante que le Conseil de l'UE et la Commission sont en train d'échouer dans la PSDC, de rater dans la sécurité de l'Europe ? »

Ana Gomes (S&D/Portugal)

Le plus grande menace : le manque de réaction de l'UE (Tunne Kelam)



« On peut dire que la prochaine crise majeure en Europe sera, selon toute vraisemblance, une crise de la sécurité et de la défense. Notre voisinage est devenu plus instable et imprévisible dans toutes les directions. Les attaques terroristes sont susceptibles d'augmenter et de se répandre. Cependant, la plus grande menace est l'insuffisance de l'UE à réagir efficacement à ces menaces. Je pense que la première tâche du Conseil est d'inverser la tendance de la complaisance et la myopie. Notre première tâche est de retrouver le soutien du public pour les efforts de défense renouvelés. En fait, nos citoyens tiennent à leur sécurité par-dessus toutes les autres choses, mais elle ne peut pas être fournie gratuitement. »

Tunne Kelam (PPE/Estonie)

S'abonner à B2 !

Bruxelles2 est le premier webnews francophone consacré à l'Europe de la
Défense,

la politique étrangère et aux pouvoirs européens.

Pour être informé avec un temps d'avance,

approfondir, décrypter, anticiper, ...

Abonnez-vous à « B2 Le Club » !

S'abonner en ligne

Offres spéciales pour journalistes, ONG, universités et centres de
recherche

Contact : club@bruxelles2.eu

Ce que propose le Club : « devenir membre du club »

Les 5 priorités des CHOD (De Rousiers)



Lors d'une conférence organisée par la Fondation Egmont et l'Institut d'études européennes de la VUB, le président du comité militaire de l'UE, le général De Rousiers, a énoncé les priorités des CHOD – Chefs d'Etat-major militaires – pour le Sommet défense. Au passage, il s'élève contre l'eurobashing à chaque crise internationale « Today when an international crisis occurs « eurobashing » often arise. The European Union is blamed for its incapacity to act or to reach a consensus ».

Les cinq priorités des CHOD

Les chefs d'Etat-major de l'Union européenne se sont accordés sur un certain nombre de priorités qui devraient être endossées par les Chefs d'Etat et de gouvernement les 19/20 décembre.

1. a voluntary **code of conduct** covering both Defence reform and future Defence capability planning of key enablers would describe ways and methods for more efficient cooperation between Member States: Remotely Pilot Aircraft Systems, Air-to-Air refueling capacity, satellite communication and cyber are the concrete cooperative projects which have to be discussed.
2. explore the possibility of **replicating the European Air Transport Command (EATC) model** in other areas such as transport helicopters, maritime capabilities, or protection of armed forces including medical evacuation.
3. establish an **EU Maritime Strategy** in order to identify concrete initiatives such as shared awareness in EU waters, maritime command and operating with coastguards.
4. invent solutions in order to find **collective financial resources for our rapid response capabilities**. « Costs lies where they fall » is a mantra that becomes a stalemate when it comes to rapid action on behalf of the European as a whole. Current developments in Africa largely highlight this fact.
5. develop initiatives to intensify military cooperation with key Partners such as NATO, but also the UN, the AU and other partner countries engaged in operations.

Les pays sont différents

Réunir des pays très différents sur un avis commun n'est pas évident, reconnaît le général de Rousiers : « It is not always easy to reach a consensus with 28 around the table ». « From Cyprus to Sweden, from Spain to Bulgaria, Ireland to Lithuania, each Member State has different perceptions of threats and needs, different attitudes regarding its missions and

roles in the world, and different needs as customers and producers of defence equipment. Furthermore, when one's country has been under authoritarian regimes, one sees things differently in terms of security and defence. »

Être fiers de ce qui a été fait et continuer de le faire

Enfin, le général veut un bilan optimiste de ce qu'a réalisé l'Union européenne. Avec près de 7000 hommes et femmes, actuellement déployés sous mandat européen, l'UE peut être fière du résultat accompli. Et de citer quelques exemples :

- Visible results are being produced in the **Horn of Africa**. The maritime operation EU Navfor Atalanta helps to significantly reduce attacks by pirates in the Gulf of Aden and the Indian Ocean. In 2011 there were 176 ships hijacked by pirates. In 2013 there were only 6.
- In the **Sahel region**, which is facing numerous security challenges, the EU launched the military training mission EUTM Mali in February 2013 at the request of the Malian authorities. The mission provides expertise and advice to the Malian Armed Forces and trains its combat units. Three battalions have already been trained and more will follow.
- In the **Balkans**, the EU military presence in Bosnia and Herzegovina continues to give leverage to the political progress in that country.

Télécharger le [speech](#) (en anglais)

V. LES PROJETS INDUSTRIELS DU SOMMET

Le Sommet européen a avalisé les 4 projets principaux ainsi que la feuille de route décidée par les ministres de la Défense.

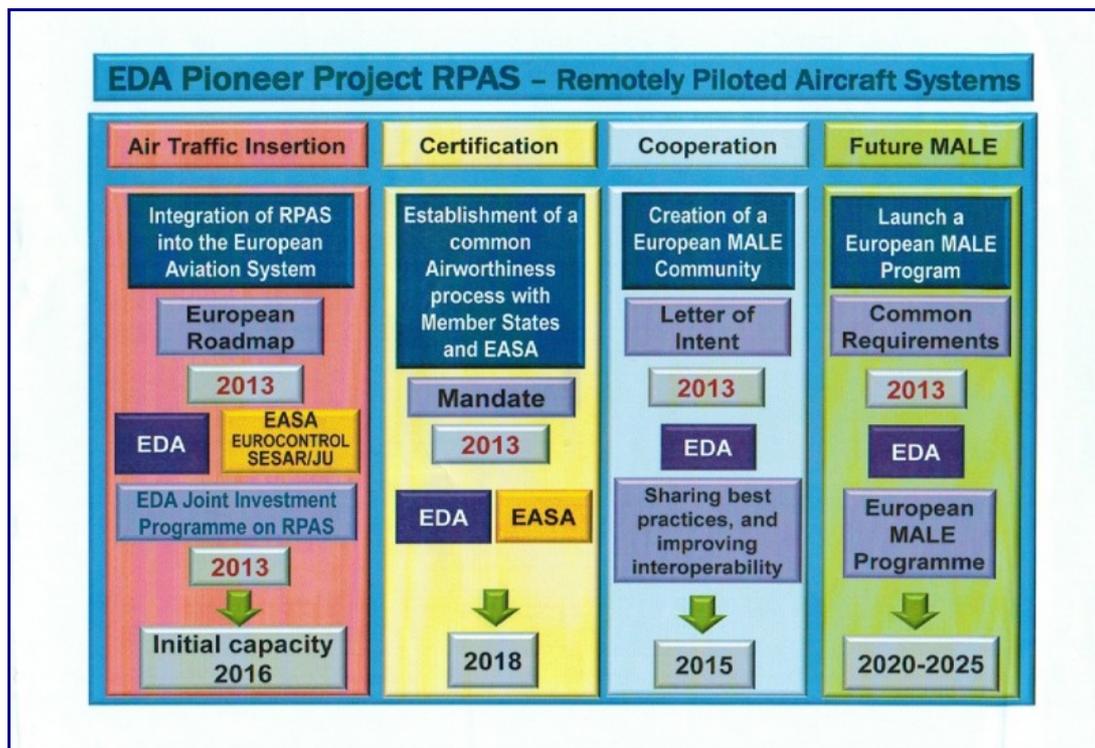


Drone Harfang au Mali (crédit : DICOD / Armée française)

Drones : les Européens décidés à avancer. Le programme Male va être lancé.

Incontestablement, le sujet phare de la réunion des ministres de la Défense, le 19 novembre, au plan industriel, tournera autour du futur des drones en Europe. C'est le projet RPAS comme Remotely Piloted Aircraft Systems – terme préféré au niveau européen à celui de UAV ou de drone. Quatre aspects du dossier sont aujourd'hui abordés à court comme à moyen ou long terme : 1) à court terme, la coopération entre utilisations, notamment entre les utilisateurs de Reaper (2015), 2) à moyen terme, l'insertion des drones dans le trafic aérien (2016) et 3) la certification des plateformes (2018), 4) à long terme, le lancement d'un programme futur de drone MALE (comme Moyenne altitude / Longue Endurance) (2020-2025). Une nécessité car il faut bien le reconnaître, l'Europe a pris plusieurs années de retard dans ce domaine.

Les principales étapes du projet « Drone » en un coup d'œil



Une cristallisation européenne

« Ce projet drones a été monté en quelques mois. On a senti une volonté des Etats

membres d'avancer vite » explique un haut responsable européen. « Il y a une prise de conscience qu'acheter à l'extérieur (américain ou israélien) coûtait plus cher et que cela ne résolvait pas toutes les difficultés notamment pour s'insérer dans un espace aérien civil encombré ». L'achat d'un tel matériel s'accompagne, en effet de peu de transfert de technologie ; ce qui ne permet ni le développement d'une filière autonome, ni ne facilite l'adaptation au marché européen. « Les difficultés de l'Eurohawk allemand comme les déclarations de trois industriels au dernier salon du Bourget (*) » ont servi de déclencheur. Il y a eu « une cristallisation européenne ».

1. Coopération. Vers un club des utilisateurs du Reaper. Non sans limites

Plusieurs pays devraient signer une lettre d'intention pour créer une communauté d'utilisateurs de drones MALE (France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne et Espagne). Cette communauté d'utilisateurs permettrait « de partager les besoins de formation, de retour d'expérience et les bonnes pratiques d'utilisation de ces appareils ». Trois pays possèdent, ou vont bientôt posséder, des Reaper américains (Italie, Royaume-Uni, France). Mais il y a une limite, comme l'a indiqué à B2 un expert du dossier. « Tous ces drones sont achetés sur des contrats FMS (Foreign Military Sales). Donc tout ce qui peut être en coopération se doit de rester dans la limite de cet accord FMS ». C'est à dire, pas grand chose. D'autant que « chacun des pays a négocié (avec les Américains) un contrat différent ».

2. L'insertion des drones dans le ciel européen prévu en 2016

L'arrêt brutal de l'Eurohawk allemand l'a montré : l'insertion des drones dans l'espace aérien est devenue aujourd'hui une question fondamentale. Plusieurs ministres (Autriche, Belgique, Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Rép. Tchèque) vont donc signer un « Joint investment programme » (JIP) pour identifier les besoins spécifiques des militaires (espace d'entraînement et certification de leurs appareils). Chacun se rend compte que ce sujet est essentiel. Car les besoins en drones civils sont importants. Les utilisations sont multiples (surveillance, police, douane, ...). « 80 à 90% des drones seront des drones civils » estime-t-on à l'agence européenne de Défense.

Ce projet va être financé par le programme de recherche Horizon 2020 (à partir de la l'année prochaine) et piloté par la DG Mouv (transports) de la Commission européenne. Il y a trois ans, la Commission européenne a lancé des travaux réunissant Eurocontrol, la DG Move (Transports) et l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) se fixant comme objectif 2016 pour insérer les drones dans le ciel européen. Trois sujets ont été identifiés par la Commission européenne : la réglementation, la technologie et les mesures complémentaires (c'est-à-dire les problèmes juridiques, la protection des données et l'acceptation par les citoyens).

« La décision américaine de résoudre le problème de l'insertion des RPAS dans l'espace

aérien civil d'ici 2015 a donné une énorme impulsion à nos efforts pour créer un environnement dans lequel l'Europe pourrait retrouver un avantage concurrentiel dans ce domaine critique de la technologie et de la capacité de l'industrie » dit Christian Bréant, directeur R&T à l'Agence européenne de Défense.

Certains sujets ont particulièrement peu avancé. Notamment sur les investissements dans les technologies, « rien ou presque n'a été fait » juge un expert du dossier. On « attend ainsi une indication forte des Chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de décembre pour donner à la Commission européenne une indication forte qu'elle doit investir dans ces technologies ». La position réticente de la commissaire européenne à la Recherche, Maire Geoghegan-Quinn est particulièrement critiquée dans les milieux de la défense.

A noter que la limite de 150 kg à l'application de la réglementation communautaire qui avait été envisagée au départ (en dessous, la réglementation applicable aurait été nationale) a été abandonnée « à la demande des autorités nationales » explique un expert du dossier. Effectivement, le poids n'apparaissait pas le critère le plus pertinent en matière de drone. Et « cette limite aurait posé plus de difficultés qu'elle n'aurait résolu de problèmes ».

3. Une certification unique pour 2018

L'objectif est d'avoir une certification unique au lieu d'avoir de multiples certifications nationale. Ce qui permettrait à la fois de défragmenter le marché mais aussi d'éviter des coûts supplémentaires. Les experts aéronautiques estiment que « plus de la moitié du coût (du processus de certification) pourrait être évitée car il est dû à la duplication des procédures ». C'est l'Allemagne qui, sur ce dossier, a « beaucoup poussé pour qu'une certification unique européenne soit mise en place » explique un expert du dossier. La Commission européenne espère aboutir en 2018.

4. Le lancement du programme de futur drone MALE à Douze

Une douzaine d'États européens regroupant les principaux pays en matière de défense, (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, Espagne, Suède, Pologne, ...) doivent signer, mardi (19 novembre), une **lettre d'intention** sur le lancement d'un programme de drone européen. L'élaboration des besoins – ce qu'on appelle les objectifs communs d'Etat-Major (ou common staff target) – doit en effet être approuvée par les ministres. Ce qui constitue d'une certaine façon le lancement officiel du programme.

Les « besoins technico-opérationnels seront déterminés de façon plus détaillée ensuite » ainsi que le précise à B2 un fin connaisseur du dossier. Les « études de faisabilité et de développement devraient être menées en 2014-2015 pour un lancement en 2020 ». Il sera financé par le programme Horizon 2020 et piloté par la DG Move (transport) de la

Commission européenne.

Ce drone MALE serait un drone d'observation, militaire, mais il pourrait aussi avoir des usages civils. C'est à la Commission européenne de « faire l'évaluation des besoins civils », souligne-t-on à l'Agence européenne de Défense.

Drones de combat : en bilatéral

La faisabilité des drones de combats n'est en revanche pas abordée au plan européen, du moins au plan multinational. « Ils demandent en effet des investissements plus élevés (furtivité, armement...) » et la plupart des pays (Italie, Allemagne...) « n'ont pas exprimé de besoins dans ce domaine ». C'est en bilatéral que deux pays (France et Royaume-Uni) ont décidé d'agir ; le Royaume-Uni semblant le plus avancé avec son projet Taranis (BAE) que son homologue français avec le Neuron (Dassault).

(Nicolas Gros-Verheyde)

(*) Au salon du Bourget, EADS (Cassidian), Finmeccanica et Dassault Aviation ont annoncé dans un communiqué commun, avoir demandé aux gouvernements européens le lancement d'un programme de drone MALE européen et être prêts à s'entendre, enterrant ainsi la hache de guerre de plusieurs années. Lire : [Drones. Les industriels sont prêts. On attend les gouvernements et l'Europe \(Eric Trappier\)](#)

Ravitailleurs : le projet phare pour les capacités européennes

Le projet « ravitaillement en vol » (air-to-air Refuelling) est un des projets phares adoubé par le Sommet européen ces 19/20 décembre. Avec à terme l'acquisition en commun de plusieurs ravitailleurs (un projet mené sous la houlette des Pays-Bas).

Les solutions pour augmenter la flotte d'avion-ravitailleurs « ne seront cependant pas effectives avant la fin de cette décennie » estiment les experts de l'Agence européenne de la Défense qui misent davantage sur d'autres solutions, à court et moyen terme, pour combler immédiatement une des principales lacunes capacitaires des armées européennes.

Des progrès salués par les 28

Les « progrès importants accomplis dans le renforcement de la capacité de ravitaillement en vol au niveau européen » ont ainsi été salués par les « 28 » (selon les conclusions). Sont

aussi mis en avant les progrès pour « réduire la fragmentation de la flotte, en particulier en ce qui concerne la mise en place d'une flotte d'avions ravitailleurs et de transports multi-rôle (MRTT), avec des synergies possibles dans le domaine de la certification, de la qualification, de la formation initiale et continue ».

Une des principales lacunes européennes

Le ravitaillement en vol est « un facteur critique pour la projection de la puissance aérienne européenne car nécessaire pour permettre les opérations de combat aérien soutenus ». Ce « multiplicateur de force » – comme aiment à le dénommer les spécialistes aériens – est utile non seulement pour les avions de combats mais peut l'être aussi pour d'autres types d'aéronefs (hélicoptères, drones, avions de transport tactiques).

L'Europe n'a pas beaucoup d'avions ravitailleurs. Mais en plus ceux-ci sont de différents types. Quand on fait la comparaison UE-US, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 42 appareils européens de dix différents types contre 650 appareils américains de 4 variantes seulement.

Le résultat est très concret. Dans les opérations, les Européens ne peuvent pas travailler tout seuls. Dans le cas de l'intervention en Libye, 75% des ravitaillements ont ainsi été réalisés grâce aux avions américains, selon le retex (retour d'expérience) de l'opération Harmattan. Et lors de l'opération Serval au Mali, ce manque a encore été constaté (lire sur B2 : [Serval manque des avions ravitailleurs. Bilan des moyens alliés engagés](#)).

Un objectif à long terme : renforcer la flotte

L'élément central du projet est l'**acquisition et l'exploitation mutualisée** d'une « flotte d'avions multirôles de ravitaillement en vol et de transport (MRTT) ». Trois avions devraient ainsi être achetés qui seront partagés. Participent à ce projet une dizaine des pays : la Belgique, l'Espagne, la France, la Pologne, le Portugal, la Hongrie, la Norvège, la Grèce, le Luxembourg et les Pays-Bas (qui sont la « nation-cadre »).

Outre de réduire le déficit dans le domaine du ravitaillement en vol et du transport stratégique, l'objectif de ce projet est de faire un inventaire des capacités européennes. L'Agence européenne de défense espère bien ainsi que cette acquisition groupée se traduira « par d'importantes synergies en termes d'investissement global initial, d'interopérabilité ainsi que sur les cycles de vie ».

Calendrier

- Une lettre d'intention a été signée au Conseil des ministres de la Défense le **19 novembre 2012**.

- Une « demande d'information » (RFI) va être envoyée aux industries européennes en **janvier 2014** avec l'idée de fournir aux participants les données nécessaires pour faire leur choix de l'avion ravitailleur d'ici la **mi-2014**.
- Les spécificités techniques, le concept d'opération et le concept de « soutien » ont été préparés et un MoU (memorandum d'accord) devrait être signé à la **fin 2014**.
- Sur le plan des acquisitions, OCCRA (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement), la société qui gère les acquisitions. Et l'attribution du marché est prévue pour la **mi-2015**. La propriété de la flotte reposera sur l'Agence d'achats de l'OTAN (NSPA), qui mettra en place un programme fixant les étapes du pool opérationnel comme celles du service de soutien. Cette procédure permet notamment bénéficier de l'exonération de TVA dont bénéficie la NSPA mais pas l'Agence européenne de Défense.
- La capacité opérationnelle initiale est prévue en **2020**.

Trois priorités à court et moyen terme

Les experts de l'Agence européenne de la Défense considèrent que les solutions pour augmenter la flotte d'avion-ravitailleurs « ne seront pas effectives avant la fin de cette décennie ». Les solutions à court terme sont donc privilégiées dans l'intervalle.

1. Leasing ou contrat commercial

La proposition de louer (leasing) des plateformes déjà existantes, n'a pas généré « d'enthousiasme » chez les États membres. « Il y avait deux solutions rapides – c'est-à-dire dans un délai de 12 mois – explique Laurent Donnet, responsable du projet au sein de la direction « capacités » de l'Agence : utiliser les C-130J de Lockheed Martin ou recourir à un opérateur commercial. « Personne n'était vraiment intéressé par la solution C-130 ». La solution privée a donc été explorée. Omega Air – qui opère avec des Boeing 707s ou des KC-10s et est la seule société à proposer ce service en Europe – a ainsi été approché. Un essai a été mis en place en **2013**. Mais cette solution a aussi été mise de côté. « Aucun Etat membre n'a pris le 'lead' sur ce projet et l'essai a été suspendu » précise-t-on à l'Agence européenne de défense. « Nous avons senti des résistances de la part des militaires » complète L. Donnet. Et pourtant, avec trois avions, « Omega Air augmente 10% les capacités de la flotte de ravitaillement européenne ». L'option reste ouverte, et les experts espèrent qu'elle sera utilisée notamment « pour les besoins essentiels de formation des équipages (ravitailleurs et ravitaillés) ». Mais un véritable élan ne sera pas créé tant qu'une grande nation ne prendra pas « un rôle pivot (...) en prenant une grande part des heures disponibles sur ces ravitailleurs pour prouver la validité du concept ».

2. L'optimisation de la flotte existante : interopérabilité et autorisation opérationnelle

La flotte de ravitailleurs est fragmentée. Entre les problèmes techniques – d'accouplement des avions receveurs et donneurs – et les nécessaires autorisations opérationnelles, planifier

les ressources disponibles durant une opération est difficile, ce qui empêche d'utiliser les plateformes (ravitailleurs) existantes.

Un premier essai d'autorisation européenne, au niveau européen, a été organisé pour le KC-767A italien, en septembre 2013, par l'Agence européenne de défense, l'Italie et **la structure de coordination de l'aviation militaire** (MCCE *). La France et la Suède ont pris part à l'expérience, avec des avions de combats. Un rendez-vous est déjà fixé entre le 3 et le 13 **mars 2014** et de futures rencontres ne sont pas écartées.

L'absence de réglementations techniques et opérationnelles est l'une des raisons pour laquelle « la planification des ressources disponibles au cours des opérations est difficile, et conduit à une utilisation inefficace des plates-formes existantes » souligne Laurent Donnet.

A signaler que EATC, le Commandement européen du Transport aérien (EATC) travaille aussi à l'optimisation de l'utilisation des Multi Role Tanker Transport (MRTT) en les intégrant dans sa flotte dirigée depuis le centre de Eindhoven.

3. La solution A400M ou A330 MRTT

Cela passe principalement par une meilleure utilisation de la flotte de l'Airbus A400M. Pour l'instant, seuls la France et le Royaume-Uni (par un accord bilatéral) ont opté pour des kits ravitailleurs pour leurs A400M. Ainsi sur les 170 avions à venir, seuls 29 kits ont, en effet, été commandés. L'Agence veut inciter les pays qui n'ont pas acquis ce type de kits à en acquérir (Allemagne, Belgique, Espagne). Elle propose également l'acquisition de kits par les pays qui n'ont pas d'A400M pour les installer sur leurs plateformes en cas de planification d'urgence. Ce kit permet pourtant ce que, en jargon aéronautique, on appelle un « « plug and play » AAR capability ». L'installation d'un kit A400M peut être faite, en effet, en quelques heures, transformant un avion de transport en avion ravitailleur.

La deuxième proposition se base sur la combinaison du surplus potentiel d'engins A400M pour les utiliser pour le ravitaillement en vol. « Nous pourrions prendre le même processus que pour la flotte SAC C-17, par exemple », explique Laurent Donnet.

Troisième possibilité : utiliser le programme britannique multirôle « Voyager ». Ce qui pourrait offrir « la possibilité d'une capacité de réserve pour les partenaires européens à partir de 2015 ». Le ministère britannique de la Défense a, en effet, passé un contrat en mars 2008 avec le consortium AirTanker (conduit par EADS) pour lui fournir 14 avions sous deux versions le Voyager KC2 (équipé de deux 'pods' Cobham 905E sous les ailes) et le Voyager KC3 (qui a en plus une unité de ravitaillement Cobham 805E). Six avions sont déjà livrés. Quand les avions ne volent pas pour la Royal Air Force, ils peuvent être utilisés pour des vols privés. Mais – selon les experts consultés par B2 – les militaires sont très sceptiques – et les financiers aussi – ; car l'offre britannique est « *trop chère, plus chère*

que de louer un avion au privé » (Lire sur B2 : [Cobham UK commence à convertir les A330 en ravitailleurs militaires](#))

(Leonor Hubaut & Nicolas Gros-Verheyde)

(*) [MCCE](#) = Movement Coordination Centre Europe

Lire aussi sur le Club:

- [France et Suède passent les tests des ravitailleurs italiens](#)
- [Ravitailleurs : plusieurs solutions en vue](#)
- [Mutualiser les ravitailleurs en vol : les différentes pistes étudiées \(Maj\)](#)
- [Une lettre d'intention pour les ravitailleurs en vol](#)

Les 28 adoubent la Cyberdéfense comme un projet de l'UE

Partie intégrante des programmes de capacités, la Cyberdéfense est un des quatre grands projets « capacitaires » approuvés par le Sommet européen le 19 décembre (après l'avoir été par les ministres de la Défense le 18 novembre). Au cœur des discussions : l'élaboration d'une feuille de route (« roadmap ») « pour renforcer la cyberdéfense dans le cadre de la PSDC avec une vision à court et moyen terme », la formation, l'amélioration de la coopération civile et militaire et la protection des moyens engagés dans les missions et opérations de la PSDC. « La feuille de route est nouvelle, mais les éléments à l'intérieur ne le sont pas » confie à B2 un expert du dossier.

Développer une stratégie globale de cyberdéfense

Dans une étude, effectuée sur 20 pays durant un an « pour établir une compréhension en profondeur des capacités de cyberdéfense », l'Agence européenne de défense a établi une grille de recommandations, concernant tant l'Union européenne que les Etats-membres.

1. Au niveau européen, elle recommande de :

- 1) « gérer de manière centralisée des réseaux d'échanges de données »
- 2) « développer le modèle de coopération avec d'autres acteurs tel que l'EC3 et l'ENISA »
- 3) « améliorer les mécanismes d'alerte »

- 4) « créer une culture de la cybersécurité (bonnes pratiques, formation et sensibilisation) à travers la création d'un groupe pluri-institutionnel cyber-sécurité »
- 5) « adopter des normes et des outils »
- 6) « mettre en place des exercices conjoints OTAN-UE et des mécanismes communs de gestion de crise 'cyber' »

2. En ce qui concerne les Etats-membres, l'AED les appelle notamment :

- 1) « à une coordination étroite avec les autres Etats membres »
- 2) « à élaborer des initiatives de formation à la cyberdéfense (...) tant au niveau opérationnel qu'au niveau senior »
- 3) « à partager des installations et les services offerts dans les établissements médico-légaux »
- 4) « une plus grande attention doit être accordée » notamment, « aux aspects d'interopérabilité de la cyberdéfense, en particulier avec les organisations non-militaires »

Les projets de l'Agence

Plusieurs projets capacitaires encore en cours dans le domaine de la Recherche et des technologies sont mis en avant par l'Agence de défense dans le cadre de la Stratégie de cybersécurité de l'UE.

Cyber Defence Training Need Analysis (TNA). Le but du projet est de construire un Curriculum de formation en Cyber défense (« Cyber Defence Training Curriculum »). Le TNA vise à « mettre en place des formations (...) en coopération étroite avec le Centre de coopération de cyberdéfense à Tallin (Estonie) ». Par exemple, il existe un projet en voie de formalisation sur la formation virtuelle de cyberdéfense et des exercices (Cyber __Ranges) pour les formations de spécialistes cyberdéfense dans les Etats membres.)

Cyber Defence Situational Awareness (KIT). L'objectif de ce kit est « d'intégrer ces fonctions et de fournir une planification commune et standardisée de la cyberdéfense et de la gestion, qui permet aux commandants et à leur personnel de s'acquitter des tâches liées à la cyberdéfense dans leur entreprise au jour le jour et dans toutes les phases d'une opération » dans le cadre de la PSDC.

Cyber Defence Research Agenda (CDRA). Il s'agit « de cibler précisément les efforts de Recherche & Technologies sur les aspects militaires en mettant en place une feuille de route dans le domaine de la Recherche et des technologies pour les dix prochaines

années ». Cela passe par « la coordination des projets de recherche avec d'autres acteurs de l'UE tels que la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne ».

Advanced Persistent Threats (APT) Detection. Partant du constat que les intrusions des programmes malveillants « sont découvertes soit trop tard soit pas du tout », l'Agence a lancé « un appel à propositions pour une première analyse et des idées de solutions possibles en matière de détection précoce des malwares ».

Protection of Information, Cryptologie. En vue de « transférer les connaissances académiques en cryptologie notamment pour l'usage militaire », des consultations ont commencé sous l'égide de la Coopération-cadre européenne.

Technical Forum for Cyber Defence Technologies. Il s'agit d'une plate-forme pour discuter et préparer des projets collaboratifs en matière de Recherche et technologies en matière de cyberdéfense.

(Loreline Merelle)

Télécharger le [Fact Sheet](#) de l'Agence européenne de défense.

L'harmonisation du ciel militaire européen

Les ministres de la Défense ont approuvé, mardi (19 novembre), un document cadre sur « l'airworthiness », la navigabilité des aéronefs. Un domaine très technique qui mobilise les énergies des spécialistes car il ressort d'une obligation : permettre aux aéronefs militaires de s'insérer dans le Ciel unique européen (civil). Sujet rendu éminemment plus politique avec l'arrêt de l'Eurohawk en Allemagne (notamment) pour des raisons liées à l'impossibilité de le rendre compatible avec les normes aériennes européennes.

Un programme avancé à 85%

Entamé en 2008 afin de rapprocher les normes civiles et militaires, ce programme mené au sein de l'Agence européenne de défense est aujourd'hui « avancé à 85% » expliquent les experts du dossier. Mais il a surtout avancé lors de la dernière année. Il a, en effet, fallu compter sur un certain temps d'adaptation, les États membres devant opérer un certain nombre de changements de réglementations.

Ce travail a été mené, au plan technique, au sein du MAWA Forum (Military

Airworthiness Authorities) établi en avril 2008. Les ministres de la Défense en ont légitimé le principe, en novembre 2009, demandant une rapide mise en place des normes harmonisées (EMAR) dans la réglementation nationale (télécharger la [Déclaration de 2009](#)). Une conférence s'est tenue en septembre 2013 à Aix-en-Provence (France), rassemblant les experts des Etats membres, pour faire le point du programme.

Une différence d'approche entre civils et militaires

Les difficultés ne sont pas minces. Les certifications dans les domaines aéronautiques civils et militaires présentent, en effet, une grande différence d'approche. Alors que l'approche civile se concentre sur le plus haut degré de sécurité des passagers, recherchant le degré du « 0 risque », l'approche militaire accepte un certain niveau de risque, voire même la recherche. La sécurité de l'appareil est recherchée au maximum, mais, « *en cas d'extrême limite, le pilote de chasse peut s'éjecter en cas d'incident* » explique un expert aéronautique. Il a donc fallu « *penser l'harmonisation des différentes approches et tout d'abord déterminer quelle échelle utiliser pour la nouvelle navigabilité des appareils aéronautiques* ». Et cela pour tous les types d'appareils : transports, hélicoptères, avions de combats.

Des pratiques très diverses

En Europe, « *la pratique variait d'un pays à un autre* » selon notre expert. Le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne avaient leur propre législation militaire, alors que la France utilisait déjà des meilleures pratiques civiles en matière de navigabilité, tout comme la Suède ou les Pays-Bas dans une certaine mesure. En 2008, un consensus se fait entre les experts européens : reprendre une réglementation basée sur les meilleures pratiques civiles mais tout en conservant les spécificités militaires. Il a donc « *fallu adapter la législation civile aux contraintes et spécificités des appareils militaires* ».

Des avions hors normes

Pour certains appareils, la question est moins cruciale : soit parce qu'ils ont été conçus dès l'origine avec une double certification civile/militaire (exemple : l'A400M), soit parce qu'ils sont issus d'une construction civile (exemple : le NH90). Mais pour d'autres cela pose encore problème. « *Si les nouveaux règlements étaient appliqués aux C130, ils seraient obligés de rester au sol, tant les changements à mener seraient nombreux. Idem pour les AWACS qui nécessiteraient aussi un changement de toutes les données.* »

Les normes EMAR

Des documents dits EMAR (European Military Airworthiness Requirements) ont été édités, de façon à couvrir tous les types d'appareils (drones, petits avions, gros avions de

transport, hélicoptères). Ils correspondent aux documents similaires édités par l'aviation civile (et sont repérés par le même numéro). Certains ont été approuvés comme l'EMAR 21 (qui correspond à l'EASA 21), le travail continue sur les annexes, les AMC (Acceptable means of compliance) et GM (Guidance Material), qui doivent être approuvés à la mi-2014. D'autres sont en cours de mise en place comme l'EMAR 145 pour la maintenance, qui va s'appliquer à l'A400M (pour la France, le Royaume-Uni et l'Espagne, rejoint par l'Allemagne). Un document EMAR 147 a aussi été approuvé sur l'entraînement (équivalent à la norme EASA 66) ; les AMC et GM doivent encore être approuvés d'ici la mi-2014. D'autres sont en cours d'élaboration : l'EMAR 66 (pour le personnel de certification, prévu pour mi-2014), l'EMAR M (pour le management, dont l'approbation finale est prévue fin 2015).



- **Le ciel unique européen.** Ce projet s'insère dans le cadre du Ciel unique européen. Le ciel unique européen lancé en 2004 est un ensemble de mesures qui visent à répondre aux besoins futurs en termes de capacités et de sécurité aérienne. Il concerne à la fois le secteur civil et militaire. Il porte sur la réglementation, l'économie, la sécurité, l'environnement, la technologie et les institutions qu'il vise à harmoniser au sein de l'espace européen pour une meilleure gestion du trafic aérien aujourd'hui saturé. L'objectif de la Commission est de tripler la capacité de l'espace aérien, de réduire de 50% les coûts de gestion du trafic aérien et de réduire les incidences sur l'environnement.

Pour approfondir ce sujet :

- [Déclaration politique](#) du 17 novembre 2009

La feuille de route « industrielle » des ministres de la Défense

Les « 28 » ont adopté ce lundi (25 novembre) des conclusions sur la PSDC qui fixent une feuille de route pour la politique industrielle, les ministres donnant à l'Agence européenne de défense un rôle clé dans ce domaine.

On retrouve, ici, les termes habituels typiques de ce genre de conclusions : encouragement aux Etats membres à des projets de coopération et application du code de conduite sur le pooling and sharing ; application des directives « défense » (marchés publics et circulation intra-UE d'équipements de défense) ; mise en place du plan de développement des capacités ; renforcement de la base industrielle ; recherche de synergies ; bonne coordination avec l'OTAN ; etc. Mais on peut aussi déceler des points sinon nouveaux du moins envisagés de façon plus appuyée sur la direction politique, les projets menés en coopération, la normalisation, la BITDE, les PME et la recherche.

Télécharger le [texte](#) complet des conclusions.

Une meilleure direction politique

Planification. Les ministres entendent accroître la transparence et le partage d'informations en matière de défense « pour permettre aux planificateurs et aux législateurs nationaux d'envisager une plus grande convergence des besoins et du planning », ainsi que d'harmoniser les besoins, afin de « promouvoir la consolidation de la demande ».

- (...) underlines the need to further increase transparency and information sharing on defence planning to allow national planners and decision-makers to consider greater convergence of capability needs and timelines, with the aim of widening opportunities for cooperation from the outset; promotes the consolidation of demand through, notably, harmonized requirements covering the whole-life cycle.

Feuille de route stratégique. L'idée d'une feuille de route stratégique pour la défense est envisagée, concentrée sur la résolution des gaps de capacité à l'intérieur de la PSDC, dans l'idée d'avoir une ligne politique pour soutenir systématiquement la défense.

- (...) calls for further policy guidance to support systematic and long-term defence cooperation, focusing on closing identified capability gaps within CSDP, including by examining the idea of a strategic defence roadmap.

Incitants fiscaux. Les ministres veulent envisager la mise en place d'incitants fiscaux pour

les projets menés en coopération « en conformité avec la loi européenne » (le terme de « TVA » a été rayé des conclusions).

- (...) calls to examine the further development of incentives for cooperation in Europe, including by investigating non-market distorting fiscal measures for collaborative projects in accordance with the existing European law

Projets capacitaires, pooling and sharing

Projets capacitaires. Le Conseil salue les projets en cours sur les ravitailleurs (le projet de flotte de ravitailleurs, conduit par les Néerlandais, doit être opérationnel en 2020), le drone Male du futur (à l'horizon 2020-2025), la préparation de la génération future de satellites de communication, la cyber-défense, la coopération EDA-OCCAR, le Ciel unique et la navigabilité aérienne, le réseau de surveillance maritime, les projets d'économie d'énergie (Military Green initiative), le Contre-IED etc.

Le modèle EATC. Sur le modèle d'EATC, jugé une réussite, les « 28 » recommandent de créer des structures pour les hélicoptères de transport, les capacités maritimes, la protection des forces armées, ou l'évacuation médicale.

- calls upon Member States to explore possibilities to replicate in particular the EATC model to areas such as transport helicopters, maritime capabilities, or protection of armed forces, including medical evacuation

Normalisation et sécurité d'approvisionnement

Normalisation. L'agence européenne de Défense devra développer d'ici à la mi-2014, une feuille de route pour le développement de normes industrielles de défense (sur la base du EDSTAR = European Defence Standards Reference system) et ce qui a été fait en matière de navigabilité aérienne. Elle devra aussi présenter des « options » sur la façon d'augmenter la reconnaissance mutuelle des certifications militaires à l'intérieur de l'Union européenne.

- The Council encourages the EDA, in close cooperation with the European Commission, to a roadmap for the development of defence industrial standards on the basis of the preparatory work conducted by the EDA, based on the European Defence Standards Reference system (EDSTAR) and its experiences in the field of military airworthiness, while avoiding duplication with existing standards. Moreover, the Council encourages the EDA to produce options on how to increase mutual recognition of military certification within the European Union.

Sécurité d'approvisionnement. Les Etats membres doivent transposer les dispositions de l'arrangement sur la sécurité d'approvisionnement, conclu au sein de l'Agence de défense. La Commission européenne et l'Agence sont encouragés à continuer à travailler.

- The Council welcomes the adoption within the EDA of the enhanced Framework Arrangement on Security of Supply, and urges Member States to implement its provisions in line with their constitutional obligations. It encourages the European Commission with the EDA to continue their efforts to enhance and broaden support arrangements on security of supply at the European level.

Base industrielle, PME, Clusters

Base industrielle et technologique de défense (BITDE). L'Agence européenne de défense doit préparer des « mesures concrètes pour renforcer la BITDE » en lien avec les Etats membres. Ce sujet sera surtout discuté au Conseil européen de décembre.

- It encourages the European Commission and the EDA, in close cooperation with the Member States, to identify and further develop concrete measures in support of the EDTIB, including in order to ensure its development across Europe. It notes that these issues will be further discussed in the context of the European Council and its follow-up.

A noter : la phrase rajoutée, qui a bloqué une bonne partie des discussions. « *To this end, these efforts should be inclusive with opportunities for defence industry in the EU, balanced and in full compliance with EU law.* »

PME. L'importance du poids des PME est rappelée. Les « 28 » mandatent la Commission européenne pour envisager les possibilités de mesures additionnelles à la directive « marchés publics » pour « stimuler la participation des PME ».

- It invites the European Commission to investigate together with Member States the possibilities for additional measures to the framework of Directive 2009/81 to stimulate participation of European SMEs in the supply chain. It calls for further action to promote greater access of SMEs to both Defence and Security markets, as well as R&T.

Clusters. Des mesures concrètes devront être proposées dans le cadre du rapport de progrès pour examiner comment promouvoir des clusters stratégiques et réseaux régionaux.

- It invites the European Commission, in close cooperation with the Member States, EDA and by promoting the active involvement of industry, to submit concrete proposals in the context of the progress report on how to promote regional networks and strategic clusters in line with a market-driven, competitive-based approach and geographical footprint, as well as proposals including financial options on supporting SMEs.

Recherche, action préparatoire, double usage

Recherche. Les Ministres demandent à la Commission d'encourager la « cross-fertilisation » entre les programmes de l'agence et les programmes civils de recherche de

l'Union européenne. Et, surtout, ils demandent à chaque intervenant d'examiner les modalités de double usage.

- The Council invites the European Commission to maximise between EDA programmes and the outcome of EU civil research programmes in areas of dual use technologies such as, inter alia, RPAS and Governmental Satellite Communications in order to support activities by Member States in these areas. The Council encourages the European Commission, the EDA and the EEAS to examine modalities for dual-use capabilities, starting with pilot cases such as RPAS, airlift, future transport helicopters, satellite communications, cyber security and maritime security, in order to support Member States' activities in these areas.

Action préparatoire. Des actions pourraient être financées dans le cadre de l'action préparatoire de la Commission européenne sur la recherche relative à la PSDC. Aux Etats membres de jouer.

- The Council calls for (...) proposals for relevant research topics, which could be funded under a Preparatory Action from the European Commission on CSDP-related research, to be prepared together with Member States, EDA and EEAS.

Un cadre européen pour le double usage. Les ministres donnent mandat à la Commission et à l'Agence européenne de défense de travailler à des solutions pour mettre en place un cadre européen permettant et améliorant le double usage, civil et militaire, sur les technologies clés.

- The Council encourages the European Commission and EDA to work on solutions with the Member States, industry and research institutions to set up an EU framework allowing and improving the mutual use of civilian and military research results for dual use applications, including results on the so called "key enabling technologies » stemming from Horizon 2020 and other civil focus programmes.

S'abonner à B2 !

Bruxelles2 est le premier webnews francophone consacré à l'Europe de la Défense, la politique étrangère et aux pouvoirs européens.

Pour être informé avec un temps d'avance,
approfondir, décrypter, anticiper, ...

Abonnez-vous à « B2 Le Club » !

S'abonner en ligne

Offres spéciales pour journalistes, ONG, universités et centres de recherche

Contact : club@bruxelles2.eu

Ce que propose le Club : « devenir membre du club »